



# La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

---

## SOMMAIRE

- G. DEHERME . . . . . *L'Organisation scientifique du travail.*  
D<sup>r</sup> LOUIS RIMAUD . . . . . *La Criminalité juvénile et la responsabilité familiale.*  
P. MARGUERITE-DE LA CHARLONIE. *Les Grecs sous la domination musulmane.*  
PAR TOUS . . . . . *Revue des opinions, des faits et des idées*  
REMY ANSELIN. . . . . *Notes politiques.*

*Les Livres qui font penser : G. DEHERME.  
Table des matières.*

---

**Le Numéro : 0 fr. 50**

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
6, Boulevard de la Madeleine, 6  
PARIS

LA COOPÉRATION DES IDÉES. — N° 18. — 16 Septembre 1912.

# La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

---

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,  
10 francs pour l'Étranger.

---

Collections de la précédente série  
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS :- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 :- PARIS

---

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne l'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

Pour LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de 4 à 6 heures du soir.

**Pendant l'été, — jusqu'à nouvel avis, — M. Deherme ne recevra pas le dimanche.**

---

**Aucun article publié n'est payé.**

*Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.*

---

---

## A NOS ABONNÉS

---

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

# La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17<sup>e</sup> année)

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

---

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,  
10 francs pour l'Étranger.

Le N<sup>o</sup> : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

---

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrecuidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfices.

*La Coopération des Idées* tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désemparé, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

---

*La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en quatre volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.*

---

**Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.**

**Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de reconstitution sociale.**

---

*Collection des meilleurs auteurs classiques*

**AUGUSTE COMTE**

# PHILOSOPHIE POSITIVE

Résumé par **ÉMILE RIGOLAGE**

4 volumes à 0 fr. 95 ; reliés toile pleine, 1 fr. 75

I. Mathématiques-Astronomie ; — II. Physique-Chimie-Biologie ;  
III. Sociologie : temps anciens ; — IV. Sociologie : temps modernes.

*Ernest Flammarion, Éditeur, 26, rue Racine*

## L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.  
Étranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, PARIS

## LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

### RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux  
D'après le Journal Officiel de la République française

*Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour*



# La Coopération des idées

## L'Organisation scientifique du travail <sup>(1)</sup>

La misère économique, — qui est un mal d'autant plus terrible que la civilisation est plus somptueuse, — ne tient pas à « l'injustice sociale », comme disent les politiciens, c'est-à-dire au mode d'appropriation et de répartition, mais à l'insuffisance de production. Et les phrases n'y peuvent rien, ni l'aumône, ni les lois, ni la bombe. Tout ce qui gêne la production, — même « la justice sociale », — appauvrit; tout ce qui la développe accroît la prospérité générale.

Sur cette question, qui n'est pas toute la question sociale comme le pensent les socialistes, mais qui en est une partie émouvante, l'auteur du livre dont on va donner la substance peut être consulté.

M. Frédéric Winslow Taylor, de Philadelphie, est le célèbre inventeur des aciers à coupe rapide, par lesquels

(1) *Principes d'organisation scientifique des usines*, par FRÉDÉRIC WINSLOW TAYLOR, traduction de M. JEAN ROYER, avec une préface de HENRY LE CHATELIER (Publication de la *Revue de métallurgie*).

a pu être triplé le rendement des machines-outils. De plus, par une méthode scientifique d'organisation du travail dans les usines, établie après de longues recherches et de coûteuses expériences, il est parvenu à augmenter la production ouvrière avec moins de fatigue pour le travailleur. Dans sa préface, M. Le Chatelier nous assure que M. F. Taylor « attribue à ses principes d'organisation du travail dans les usines une importance supérieure encore à celle de sa découverte des aciers rapides ».

\* \*

En quoi consiste cette organisation scientifique du travail ? M. Le Chatelier nous le dit :

« La production de chaque ouvrier dépend d'un nombre extrêmement considérable de facteurs indépendants, de variables, pour employer le langage mathématique. Dans le cas du travail des métaux sur le tour, F. Taylor a montré que le nombre de ces variables était de douze au moins, présentant toutes une importance considérable pour le résultat final. En présence de cette complication, l'ouvrier ne peut évidemment, par de simples tâtonnements, découvrir de lui-même les conditions les plus favorables à l'exécution des travaux dont il est chargé. Des mesures très précises sont indispensables pour mettre en lumière ces conditions *optima*. L'étude du travail des métaux, une des œuvres les plus importantes de l'auteur, a coûté plus d'un million de francs et demandé vingt-cinq années de travail.

« Les opérations les plus simples de l'atelier sont, elles-mêmes, très difficiles à bien organiser ; et elles dépassent les aptitudes de l'ouvrier. Par exemple, le simple travail du manœuvre, qui charge dans un wagon des gueuses de fonte, soulève des problèmes physiologiques très délicats. Les

alternances de repos et de travail, la vitesse de chacun des mouvements, le poids soulevé à chaque effort modifient considérablement la fatigue pour un même travail produit. F. Taylor est arrivé à quadrupler la production de ses ouvriers, à fatigue égale, par l'étude systématique des mouvements. Pendant des mois et des années, il leur a fait charger 47 tonnes par vingt-quatre heures, au lieu de 12 t. 5 qu'ils chargeaient normalement quand ils étaient abandonnés à eux-mêmes; il a en même temps doublé leur salaire. De même, pour prendre ses briques et son mortier, les présenter et les mettre en place, le maçon fait habituellement cinq fois plus de mouvements que cela n'est nécessaire. Une étude poursuivie pendant plusieurs années sur des maçons de Philadelphie a permis, en modifiant les échafaudages et en empêchant les maçons de remuer leurs pieds pendant le travail, de produire dans le même temps près de trois fois plus de travail...

« L'organisation scientifique du travail dans les usines a donc pour but essentiel d'augmenter la production individuelle. C'est exactement le contre-pied des idées chères aujourd'hui aux syndicats ouvriers; leur préoccupation dominante est, au contraire, de limiter la production de chaque travailleur pour assurer une occupation suffisante à un plus grand nombre d'entre eux et pour supprimer les sans-travail. »

..

M. Le Chatelier, ici, méconnaît le syndicalisme français. Sans doute, le *ca-canny* constitue, comme dit lui-même M. F. Taylor, « le pire défaut de la classe ouvrière en Angleterre et en Amérique »; mais il n'a pu s'implanter chez les travailleurs français, encore que d'imprudents économistes ne cessent de leur vanter la prétendue supériorité des Anglo-Saxons et la sagesse pratique des

trade-unions. Le sabotage, la grève perlée ne furent qu'une crise d'un syndicalisme embryonnaire, sans direction, sans chef, et donc trop faible pour résister aux suggestions des énergumènes irresponsables.

Peu à peu, le bon sens reprend le dessus, pour condamner tout ce qui peut avilir le métier et dégrader le prolétariat...

Aujourd'hui, les idées de M. Taylor ne soulèveront aucune objection sérieuse de la part des ouvriers intelligents. La routine, l'égoïsme étroit des petits industriels, incapables de tout effort et de toute dépense pour un résultat qui n'est pas d'argent et immédiat, sont les seuls obstacles que rencontrera l'organisation scientifique du travail. Trop souvent on peut dire des ouvriers ce qu'on a dit des soldats français : « Ce sont des lions commandés par des ânes. »

\* \*

Sans doute, les politiciens qui exploitent la misère et le désordre ne manqueront pas de dire que « la justice sociale » n'admet pas que le salaire soit seulement doublé quand la production est quadruplée; mais « les droits de l'homme », « la justice sociale » et autres fariboles n'auront bientôt plus cours dans les syndicats. Cela ne supplée pas le pain, et l'on s'en aperçoit de plus en plus. L'ouvrier averti demande moins de justice dans les mots, voire dans les lois, — et plus de bien-être et de libertés. On répondra aux discoureurs qu'il est encore moins juste de réserver à une seule corporation les bénéfices d'une découverte ou de plus ingénieuses disposi-

tions. Il convient, en effet, que tous en profitent sous forme d'une baisse de prix, laquelle viendra, d'ailleurs, accroître réellement les salaires déjà doublés nominale-ment. Avec une instruction économique plus approfondie et une discipline intellectuelle plus positive, les ouvriers syndiqués devront considérer cette augmentation du pouvoir d'achat comme bien plus désirable que toute élévation de salaire nominal.

..

Là-dessus, il y a encore, dans la classe ouvrière, de pernicious préjugés. On croit qu'on élève réellement les salaires quand on n'a obtenu qu'une élévation nominale. Très souvent ainsi, au contraire, on prépare leur abaissement en restreignant la production. On obtiendrait une meilleure utilisation des richesses naturelles et sociales, une production plus intense, et donc une plus grande prospérité générale, avec des salaires nominale-ment bas, mais réellement élevés par leur puissance d'achat. On soutiendrait aussi, avec plus de succès, la concurrence internationale, et l'ouvrier français aurait moins à souffrir, — pour s'en tenir au seul côté économique, — des sous-concurrences ouvrières, surtout celle des étrangers.

Les grèves et autres moyens de pression ne peuvent que maintenir les salaires, — non les élever. Les salaires ne peuvent être élevés réellement que par une plus forte production déterminée par une découverte comme celle des aciers à coupe rapide, par exemple, ou par une meilleure administration de la main-d'œuvre.

Depuis quelque temps, le syndicalisme, renonçant aux criminelles sottises du sabotage, paraît s'en rendre compte. S'il persiste dans cette voie, qui est la bonne, il s'émancipera enfin de la démagogie phraseuse qui l'énerve et de la métaphysique révolutionnaire qui le dénature. Alors, au lieu de discuter oiseusement les droits, l'origine et la légitimité des possessions individuelles, il reconnaîtra que le mode d'appropriation préférable est celui qui permet la plus féconde production et la plus rapide distribution. Il subordonnera les moyens au but. Il s'inspirera de l'esprit positif.

\*  
\*  
\*

L'excès de production ne détermine le chômage, la mévente, ou un malaise quelconque, que lorsqu'il est brusque et spécial. Quand la production s'accroît progressivement et généralement, il n'y a jamais excès, car les produits ne s'échangent que contre des produits. Dans l'ensemble, il n'y a jamais surproduction, il y a toujours sous-production. Et c'est tout le problème angoissant du paupérisme.

« Tous les malaises économiques imputés à l'accroissement de la production, dit M. Le Chatelier, sont en réalité occasionnés exclusivement par la brusquerie avec laquelle les changements se sont produits. Le dommage serait rigoureusement nul pour un changement infiniment lent. C'est donc une erreur absolue, au point de vue de l'intérêt général et particulier, de vouloir s'opposer à l'accroissement de la production; on peut seulement se préoccuper d'en régulariser le développement, pour réduire les dommages causés, et en fin de compte accepter délibérément un certain inconvé-

nient passager, négligeable, en présence des avantages certains du développement de la richesse. On devrait, par exemple, toujours se donner, dans l'application des lois économiques : législation ouvrière, droits de douane, etc., un délai suffisant pour leur mise en valeur progressive. Ce sont de beaucoup les plus dangereuses des perturbations économiques, parce que, de par leur nature, elles peuvent être rendues instantanées. Au contraire, dans le cas de l'accroissement des moyens de production, c'est-à-dire du développement des machines et du perfectionnement des méthodes de travail, cet inconvénient est généralement assez réduit ; de par leur nature même, ces changements ne peuvent se produire que progressivement. Il faut souvent plus de dix ans pour mettre au point un nouveau procédé de fabrication. Que de fois les brevets d'un inventeur, valables d'après la loi pendant quinze ans, sont tombés dans le domaine public avant d'avoir été largement appliqués ! Cela a été le cas, par exemple, du procédé Siemens-Martin pour la fabrication de l'acier.

« Il en sera *a fortiori* de même pour l'application des méthodes scientifiques de travail préconisées par F. Taylor. Depuis quinze ans, époque de la première publication de ces principes, un nombre infime d'usines ont mis ces méthodes en pratique ; il faudra peut-être cinquante ans encore pour les voir se généraliser ; leur application ne pourra donc occasionner aucune perturbation.

« Toute réforme progressive tendant à accroître la production est exempte de danger, parce que, d'une part, la clientèle a le temps de suivre le mouvement et d'augmenter sa consommation, que, d'autre part, le renouvellement incessant des ouvriers dans les usines rend inutile leur renvoi pour compenser leur accroissement de productivité ; tout au plus suffit-il d'en embaucher un moins grand nombre de nouveaux, si, à un moment donné, dans une industrie, la consommation reste en retard sur la production. Enfin, les capitaux accumulés dans les usines ne sont pas perdus, leur amortissement normal devant, aujourd'hui, se faire très

rapidement; dans certaines industries, le matériel se renouvelle complètement tous les dix ou quinze ans. Avec une évolution progressive, on peut donc faire toutes les transformations nécessaires, sans aucune destruction, sans aucune ruine. »

\*  
\* \*

M. Le Chatelier aborde ensuite une des plus graves difficultés de notre économie individualiste. Comment partager les bénéfices entre ouvriers et patrons, entre producteurs et consommateurs ?

« Chacun, dit-il, veut avoir la plus grosse part, et cette préoccupation prime parfois toute autre, chez le patron comme chez l'ouvrier; elle les empêche de donner une attention suffisante à d'autres points de vue, souvent bien plus importants. L'ouvrier hésite à augmenter sa production par crainte de voir son patron en profiter plus que lui, et le patron, pensant aux années difficiles, craint de laisser croître les salaires de ses ouvriers, même si l'augmentation de leur production lui permet de le faire. De même, le producteur, d'accord sur ce point avec ses collaborateurs, refuse de baisser ses prix de vente, même quand l'accroissement de la production diminue ses prix de revient. Il lui est pénible de contribuer trop directement à l'enrichissement du consommateur.

« Cette question du partage des bénéfices est aujourd'hui le point capital de la question ouvrière. Chacun veut se procurer plus de jouissances, tirer de son travail la plus large rémunération possible. Or, il y a deux moyens d'augmenter sa richesse personnelle, soit prendre dans la part du travail fait en commun le plus gros morceau, soit produire davantage, en conservant invariables les conditions du partage. L'esprit humain est ainsi fait qu'il attache bien plus de valeur aux gains de la première espèce, et pourtant ce sont de beaucoup les moins importants. »

Eh bien ! non. Ce n'est pas ainsi qu'est fait l'esprit humain ; c'est ainsi que l'ont fait les billevesées métaphysiques et révolutionnaires. Proudhon l'avait signalé déjà en disant que ce qui caractérise la démocratie, c'est l'envie. Si les ouvriers poursuivent vainement la justice, l'égalité et quelques autres idoles non moins décevantes, au lieu d'organiser leur libertés, leur bien-être et leur puissance réelle, c'est parce qu'on a proclamé « les droits de l'homme ». A la source de toutes nos erreurs sociales il y a une pensée fausse.

Si les ouvriers parvenaient à obtenir « le produit intégral de leur travail », — ce qui est une chimère, — sans désorganiser la production, ce serait tout au plus de 10 p. 100 qu'ils auraient accru leur part. Cependant, comme le fait judicieusement remarquer M. Le Chatelier, « les perfectionnements industriels, l'accroissement de la production individuelle des ouvriers aura peut-être décuplé encore une fois la richesse de chacun d'eux. Ils ne s'en préoccupent et ne s'en doutent même pas ».

\* \* \*

Il a été fait de larges emprunts à la préface de M. Le Chatelier. On en fera de plus larges encore à l'écrit même de M. F. Taylor. Ce sont des observations, des expériences, les résultats d'une pratique dont tous les détails, dans la forme même où ils sont rapportés, ont leur importance.

Après s'être élevé contre le gaspillage de l'effort humain, le gâchage de la main-d'œuvre, la fréquente insuffisance technique, intellectuelle et morale des chefs d'industrie, M. F. Taylor nous dit pourquoi il a écrit ce livre :

« 1° Pour montrer, par une série d'exemples simples, la perte immense que le pays tout entier subit chaque jour, dans tous les actes de la vie;

« 2° Pour convaincre le lecteur que le remède est dans une organisation systématique et non dans la recherche d'hommes extraordinaires;

« 3° Pour prouver que la meilleure organisation est une véritable science basée sur des règles, des lois et des principes bien définis; que les principes fondamentaux d'organisation scientifique sont applicables à toutes les formes de l'activité humaine, depuis les plus simples de nos actes individuels, jusqu'aux travaux de nos grandes sociétés qui exigent la coopération la plus étudiée; que, lorsque ces principes sont correctement appliqués, les résultats obtenus sont remarquables. »

La pratique a conduit M. F. Taylor à énoncer, pour la direction industrielle, à peu près dans les mêmes termes que Comte, un des principes fondamentaux de la politique positive : « le remède est dans une organisation systématique et non dans la recherche d'hommes extraordinaires ». Bien régler la fonction au lieu de s'évertuer à rechercher le meilleur fonctionnaire.

Mais M. Taylor est américain, et peut-être paraît-il trop préoccupé de « la prospérité maxima ». A tout le moins, ici, cette recherche exclusive des biens matériels ne va pas à l'encontre d'une discipline morale. Au contraire. Il y a ceci d'abord, que l'antagonisme des classes est atténué et que la coopération de tous les éléments producteurs, patrons, ingénieurs, contremaîtres, ouvriers, manœuvres, devient nécessaire.

\*  
\*\*

Pour M. Taylor, le gaspillage insensé de la force ouvrière a trois causes principales :

« 1<sup>o</sup> L'erreur existant depuis un temps immémorial, chez les ouvriers, que l'augmentation du rendement de chaque homme ou de chaque machine aurait pour conséquence de faire congédier un certain nombre d'ouvriers ;

« 2<sup>o</sup> Les systèmes défectueux d'organisation qui sont communément employés et qui forcent, pour ainsi dire, chaque ouvrier de flâner, pour sauvegarder ses intérêts ;

« 3<sup>o</sup> Les méthodes empiriques à peu près universellement employées, grâce auxquelles l'effort de l'ouvrier est mal utilisé. »

M. Taylor reconnaît que l'habitude de la flânerie a surtout été développée par l'exploitation intensive du travail aux pièces, qui faisait baisser les prix en proportion de l'habileté de l'ouvrier et de son acharnement au travail.

« Lorsqu'un ouvrier a vu le prix de la pièce qu'il produit baisser deux ou trois fois, parce qu'il a travaillé plus vite et augmenté son rendement, il est porté à abandonner entièrement le point de vue de son patron et s'obstine dans la résolution de ne plus subir de réduction de tarif, si la flânerie peut l'en préserver. Malheureusement pour le caractère de l'ouvrier, la flânerie implique une tentative délibérée de tromper son employeur, en sorte que des ouvriers francs et droits se voient contraints de devenir plus ou moins hypocrites. »

\*  
\*\*

Dans les usines où il travaillait, M. Taylor remarqua

qu'il y a de nombreuses manières de faire un même ouvrage et que des outils différents sont utilisés.

« Parmi les méthodes et outils employés dans chaque opération, dit-il, il y a toujours une méthode et un outil plus rapides et meilleurs que les autres. Ils ne peuvent être découverts qu'à la suite d'une analyse scientifique de toutes les méthodes et outils employés par l'atelier, analyse basée sur une étude exacte et minutieuse des mouvements et des temps. C'est ainsi que la science peut remplacer graduellement l'empirisme dans les arts mécaniques.

« La philosophie fondamentale de tous les anciens systèmes d'organisation veut que chaque ouvrier ait la responsabilité de faire son travail comme il l'entend et sans qu'il ait, en général, de conseil à recevoir de la direction. Cet isolement de l'ouvrier fait qu'il lui est le plus souvent impossible de travailler en se conformant aux règles et aux lois de la science de son métier, quand une telle science existe. On peut poser en principe général que, dans presque tous les arts mécaniques, la science qui régit les opérations de chaque ouvrier est si compliquée que l'ouvrier le plus qualifié pour exécuter une de ces opérations est incapable de posséder complètement cette science, faute d'éducation ou de capacités intellectuelles. Il doit être guidé et aidé par ses chefs et ses camarades. Le travail devant être fait suivant les lois scientifiques, il est nécessaire de diviser, plus également qu'il n'a été fait jusqu'ici, la responsabilité entre la direction et l'ouvrier. Ceux dont la fonction est de développer cette science doivent l'enseigner à l'ouvrier et assumer une part importante de la responsabilité des résultats.

« Pour faire exécuter le travail conformément à des lois scientifiques, la direction doit étudier et exécuter elle-même beaucoup de choses actuellement abandonnées à l'initiative de l'ouvrier. Chacune des opérations faites à l'atelier doit être précédée d'une ou plusieurs études préparatoires de la direction, qui permettront à l'ouvrier de faire son travail mieux et plus vite qu'auparavant. Il lui faudra recevoir

chaque jour, de bonne grâce, les conseils et les instructions de ses chefs, moyennant quoi il ne sera plus bousculé ni pressé par son contremaître, ou laissé à sa propre inspiration.

« Cette coopération étroite, intime, personnelle, entre la direction et les ouvriers est l'essence de l'organisation scientifique moderne.

« Cette coopération bienveillante, répartissant également les charges du labeur journalier, a fait disparaître tous les grands obstacles qui s'opposaient à l'obtention du rendement maximum de chaque homme et de chaque machine. Une augmentation de 30 à 100 p. 100 des salaires, jointe au contact intime et continu de l'ouvrier avec la direction, a éliminé entièrement toute cause de flânerie. Les ouvriers ont pu se rendre compte, au bout de peu d'années, qu'une augmentation appréciable de rendement par homme occupé a pour résultat de faire employer plus d'ouvriers et non d'en faire licencier, comme ils en étaient autrefois faussement persuadés. »

\*  
\* \*

Mais l'éducation du personnel dirigeant et des ouvriers ne suffit pas pour obtenir le rendement maximum. C'est toute une organisation scientifique du travail à instituer.

« Cette organisation n'a commencé à être nettement comprise qu'après une évolution graduelle, s'étendant sur une période de près de trente années, pendant lesquelles les employés de plusieurs compagnies appartenant à diverses branches de l'industrie ont été amenés graduellement et successivement à employer ce mode d'organisation. »

Présentement, 50.000 ouvriers américains travaillent dans ces conditions.

« Ils reçoivent des salaires supérieurs de 30 à 100 p. 100 à ceux qui sont payés à des hommes de même valeur dans les usines voisines, et les compagnies qui les occupent sont plus prospères que jamais; dans ces compagnies, le rendement par homme et par machine a doublé; depuis l'institution de ce système, on n'a signalé aucune grève dans les usines qui l'emploient; bien au contraire, la suspicion et l'état de guerre plus ou moins ouverte, qui caractérisent l'état des relations entre le personnel et les anciennes directions, ont fait place à une coopération sincère entre patrons et ouvriers. »

M. Taylor marque ensuite ce qui distingue le nouveau système de l'ancien :

« Le meilleur type d'organisation actuellement employé peut être défini comme un système dans lequel l'ouvrier donne sa meilleure initiative et reçoit, en retour, un stimulant spécial de l'employeur. Cette organisation, qu'on peut appeler système « initiative et stimulant », est en contradiction complète avec l'organisation scientifique.

« Avec une organisation scientifique, le système de salaire adopté n'est qu'un élément accessoire.

« Le succès dans les anciennes méthodes de direction consiste uniquement dans l'art de faire donner aux ouvriers toute leur initiative. Ce résultat est rarement atteint.

« Dans le système scientifique, cette initiative est obtenue avec une uniformité absolue et à un degré au moins aussi grand que dans l'ancienne méthode. Mais, à côté de cet effort exigé de l'ouvrier, il existe pour la direction de nouveaux devoirs, de nouvelles charges et des responsabilités inconnues dans le passé. Il lui faut, par exemple, rechercher les méthodes de travail traditionnelles employées à chaque époque par les ouvriers, les classer, les comparer, en déduire les règles, les lois et les formules, qui doivent guider désormais les ouvriers dans le travail de chaque jour. »

Ce ne sont pas les petits industriels qui assumeront

ces devoirs, ces charges, ces responsabilités. Le nouveau système ne pourra être appliqué que dans les grandes entreprises, capitalistes ou coopératives. Et ainsi il contribuera à dissoudre la classe moyenne, — ce qui sera, encore que MM. Le Chatelier et Taylor ne l'aient pas vu, un de ses principaux bienfaits. Un progrès économique quelconque n'est réel et durable que s'il contribue à rétablir ou à développer l'ordre.

\*  
\* \*

Laissons M. Taylor exposer la théorie de son système.

« Le développement d'une science exige l'établissement de lois et de formules destinées à remplacer les règles empiriques de l'ouvrier, lois qui doivent être vérifiées et enregistrées systématiquement avant d'être employées dans la pratique courante de l'atelier. L'emploi de ces données scientifiques exige l'installation d'un bureau, où les éléments sont classés et où celui qui les utilise peut s'installer tranquillement pour déterminer les éléments dont il a besoin. Tout ce travail, dans l'ancien système, était fait par l'ouvrier lui-même et résultait de son expérience personnelle; mais quelque habile que soit l'ouvrier et quelque habitude qu'il ait des méthodes scientifiques, il lui est matériellement impossible de travailler en même temps à sa machine et dans un bureau. Il faut donc, dans la majorité des cas, un homme uniquement occupé à préparer le travail et un autre chargé de l'exécuter.

« L'homme dont la spécialité est de préparer le travail trouve invariablement que l'ouvrage peut être fait mieux et plus économiquement par la division du travail; il trouve aussi que chaque opération sur une machine-outil, par exemple, doit être précédée d'études préparatoires faites par des hommes spéciaux. C'est pourquoi, dans l'organisation

scientifique du travail, la responsabilité de l'exécution de la tâche est également partagée entre la direction et l'ouvrier.

« L'élément le plus important sans doute de la méthode scientifique est l'idée de tâche. Le travail de chaque ouvrier est préparé entièrement par les soins de la direction, un jour au moins à l'avance, et chaque homme reçoit des instructions écrites complètes, décrivant en détail la tâche qu'il doit accomplir et comment il doit s'y prendre pour l'exécuter. Le travail préparé ainsi à l'avance constitue une tâche que l'ouvrier ne remplit pas seul, puisque sa détermination représente un travail effectif de la direction. Dans cette tâche, il est spécifié, non seulement ce qu'il faut faire, mais comment et en combien de temps exactement il faut le faire. Toutes les fois que l'ouvrier réussit à accomplir sa tâche convenablement et dans le temps spécifié, il reçoit une majoration de 30 à 100 p. 100 de son salaire ordinaire. Les tâches sont préparées soigneusement, de telle sorte que leur exécution exige un travail consciencieux et soigné, exécuté à une vitesse telle qu'en aucun cas l'ouvrier ne doive travailler à une allure nuisible à sa santé. Elles sont toujours réglées de telle sorte que l'homme qui les remplit soit capable de travailler ainsi pendant des années, sans craindre le surmenage. L'organisation scientifique consiste en grande partie à préparer et à exécuter de pareilles tâches. »

\* \*

Et voici la pratique. M. Taylor commence par prendre pour exemple la manutention des gueuses de fonte, « qui peut être considérée comme le type d'une des formes de travail les plus rudimentaires et les plus simples qu'on puisse demander à des hommes ». La gueuse pèse environ 45 kilogrammes. Il s'agit de la ramasser et de la porter un peu plus loin, sur un tas ou dans un wagon.

« On va voir cependant que la science du transport des gueuses est si compliquée, dit M. F. Taylor, qu'il est impossible à un homme rompu à ce travail d'en comprendre les principes et même, s'il les comprend, de les suivre sans l'aide d'un homme plus instruit que lui. »

Et, après expérience, on a reconnu que, là où chaque homme transportait 12 tonnes et demie dans sa journée, on pouvait, sans plus de fatigue, — « de telle sorte que les ouvriers fussent plus satisfaits de la nouvelle allure que de l'ancienne », — lui faire transporter 47 tonnes. c'est-à-dire quatre fois plus. On put ainsi augmenter les salaires de plus de 60 p. 100.

Voici comment on s'y prit d'abord avec un ouvrier :

« Schmidt commença à travailler, et toute la journée, à des intervalles réguliers, l'homme qui le surveillait avec une montre lui disait : « Prenez une gueuse et marchez, arrêtez-vous, asseyez-vous, marchez, asseyez-vous, etc. » Il travailla quand on lui dit de travailler, se reposa quand on lui dit de se reposer ; et, à 5 heures et demie du soir, il avait chargé en wagon 47 tonnes et demie. Depuis ce jour, il ne cessa jamais de travailler à cette allure, et pendant les trois ans que l'auteur fut à Bethlehem, il vint à bout chaque jour de sa tâche. Pendant tout ce temps, il gagna un peu plus de 9 fr. 25 par jour, au lieu de 5 fr. 75, qui était le tarif en vigueur à cette époque à Bethlehem, c'est-à-dire qu'il reçut des salaires supérieurs de 60 p. 100 à ceux des hommes qui ne travaillaient pas à la tâche. Les autres ouvriers furent alors entrepris les uns après les autres et entraînés à transporter la fonte au taux de 47 tonnes et demie par jour, et tous ces hommes reçurent des salaires 60 p. 100 supérieurs à ceux des ouvriers des usines voisines.

« L'exemple précédent met en lumière trois des quatre éléments qui constituent l'essence de l'organisation scientifique

du travail : d'abord, la sélection rigoureuse de l'ouvrier ; ensuite la méthode consistant à l'instruire, l'entraîner et le seconder, pour lui faire accomplir son travail, conformément à des lois scientifiques. Rien n'a encore été dit sur la science de la manutention des gueuses de fonte ; cet exemple suffira, espère-t-on, à convaincre le lecteur que cette science existe et qu'elle est assez compliquée pour que le porteur de fonte soit incapable de la comprendre et même de l'appliquer s'il n'est pas secondé par ses chefs.

« Si l'on avait laissé Schmidt s'attaquer seul au tas de 47 tonnes de fonte sans le diriger par un homme expert dans l'art de manutentionner les gueuses, dans son désir de gagner des fortes journées, il se serait surmené et aurait été probablement exténué vers 11 heures ou midi. Il se serait mis à l'ouvrage avec tant d'ardeur, qu'il n'aurait pas observé les temps de repos absolument nécessaires pour la reconstitution des muscles et aurait été complètement fourbu au bout de peu de temps. Avec l'aide d'un homme connaissant les règles du travail, l'assistant et le dirigeant jour par jour, jusqu'à ce qu'il ait acquis l'habitude de se reposer à des intervalles convenables, il put, au contraire, arriver à travailler de bon cœur toute la journée, sans se surmener. »

M. Taylor passe ensuite à un travail un peu moins simple, puisqu'il exige le maniement d'un outil : celui des pelleteurs. Les résultats furent tout aussi satisfaisants :

« Aux usines de la *Bethlehem Steel Company* par exemple, au lieu de laisser chaque pelleteur choisir et posséder sa pelle, l'application de cette loi rendit nécessaire l'acquisition de huit ou dix différents types de pelles, appropriés chacun à une matière déterminée. Non seulement chaque pelle était calculée pour soulever une charge moyenne de 10 kilogrammes un quart ; mais elle répondait encore à diverses autres con-

ditions, dont l'importance devint évidente après une étude scientifique. On construisit un vaste dépôt où furent réunis non seulement des pelles, mais aussi des outils de toutes sortes, soigneusement étudiés et étalonnés, tels que pics, pinces, etc. Cela permit de donner à chaque ouvrier une pelle contenant 10 kilogrammes un quart de n'importe quelle matière, une petite pelle pour le minerai et une grande pour le mâchefer. Parmi les matières manutentionnées à l'usine, le minerai de fer était une des plus lourdes, et le charbon menu, qui est très ébouleux, une des plus légères. On découvrit, en étudiant l'organisation primitive de la *Bethlehem Steel Company*, que chaque ouvrier possédait sa pelle et manutentionnait souvent avec le même outil le minerai et le charbon menu, ce qui correspond à des charges de 15 et 2 kilogrammes. Dans un cas, il était tellement surchargé qu'il lui était impossible de travailler toute la journée, et, dans l'autre, la charge était si ridiculement faible qu'il lui était impossible de faire un travail raisonnable.

« Pour déterminer quelques-uns des autres éléments qui constituent la science du travail à la pelle, on fit des milliers d'observations au compteur à secondes, afin d'étudier avec quelle vitesse l'ouvrier, muni du type de pelle approprié, peut enfoncer son outil dans le tas et le retirer convenablement chargé. Ces observations furent faites d'abord en poussant la pelle dans le tas sur un sol irrégulier, puis sur un sol en planches, puis sur un sol en tôle. On fit de même une étude précise pour déterminer le temps nécessaire pour renverser la pelle, pour lancer la charge à une distance horizontale donnée, à une hauteur donnée, en combinant diversement distance et hauteur. Avec ces données, et la loi d'endurance énoncée dans le cas des chargeurs de gueuses, il est évident que l'homme qui dirige les pelleteurs, peut leur indiquer les méthodes exactes à employer pour utiliser leur force le mieux possible et leur assigner des tâches journalières exactement calculées pour que les ouvriers puissent gagner à coup sûr, chaque jour, la prime qui leur est payée quand ils réussissent à exécuter leur tâche. »

M. Taylor revient sur les avantages du nouveau système, non seulement pour les travailleurs mais encore pour l'entreprise et l'ensemble social :

« Tout ceci exige la coopération de la direction et demande une organisation plus compliquée que l'ancienne manière de conduire les troupes d'hommes groupés en équipes importantes. Cette organisation consiste, dans le cas précédent, à employer : 1° un personnel chargé de développer la science du travail par l'étude des temps ; 2° un personnel composé principalement d'ouvriers habiles, chargés d'instruire, aider et guider leurs camarades dans leur travail ; 3° un personnel occupé à pourvoir les ouvriers des outils appropriés et à assurer l'entretien de cet outillage ; 4° des employés, enfin, préparant le travail bien à l'avance, disposant les hommes de manière à leur faire perdre le moins de temps possible et enregistrant les gains journaliers de chaque ouvrier. On a, dans ce cas, un exemple élémentaire de cette coopération entre la direction et les ouvriers.

« Reste à vérifier si une organisation aussi compliquée est économique et n'affecte pas défavorablement le prix de revient de l'entreprise. La comparaison des résultats obtenus la troisième année, après la mise en marche de la nouvelle organisation, découle du tableau suivant :

	Ancien système.	Nouveau système.
Nombre d'ouvriers. . . . .	400 à 600	140
Tonnage journalier par homme . . . . .	16	59
Journée moyenne de l'ouvrier. . . . .	5 fr. 75	9 fr. 40
Prix de revient à la tonne. . . . .	0 fr. 360	0 fr. 165

« Le prix de revient de 0 fr. 165 comprend les dépenses d'installation du bureau et de l'outillage et les salaires de tout le personnel du nouveau service.

« Pendant cette année, l'économie résultant du changement de méthode s'éleva à 36.417 dollars 69 et, pendant les six mois suivants, où tout le travail se fit à la tâche, l'économie annuelle fut de 75 à 80.000 dollars.

« Le plus important des résultats obtenus fut, peut-être, l'effet produit sur les ouvriers eux-mêmes. Une enquête sérieuse sur la condition de ces hommes montra que, sur 140 ouvriers, il n'y en avait que deux qui passaient pour des ivrognes; cela ne signifie pas, naturellement, que beaucoup d'entre eux ne buvaient pas à l'occasion; mais, comme il est à peu près impossible à un homme intempérant de soutenir l'allure exigée, ils étaient devenus presque tous sobres. Beaucoup d'entre eux économisaient et, malgré cela, vivaient plus largement qu'auparavant. Ces hommes constituaient le plus beau corps d'ouvriers que l'auteur ait jamais vu, et ils considéraient ceux qui les commandaient, leurs contremaîtres et leurs surveillants, comme leurs meilleurs amis, non pas comme des négriers les forçant de travailler plus qu'ils ne pouvaient et à très bon marché, mais comme des camarades leur apprenant et les aidant à gagner des salaires beaucoup plus élevés que jadis. Il eût été bien difficile de faire naître alors un différend sérieux entre ces ouvriers et leurs employeurs. Cela représente un exemple très simple, mais très concluant de ce que signifient ces mots « prospérité de l'employé associée à prospérité de l'employeur », qui représentent l'objet principal de l'organisation scientifique. »

..

L'impulsion étant donnée, on étendit l'organisation de la *Bethlehem Steel Company* à d'autres entreprises, notamment à la maçonnerie.

« La maçonnerie de briques est un métier qui remonte à la plus haute antiquité, écrit M. Taylor; depuis des centaines d'années, il n'y a eu que peu ou pas de perfectionnements

dans l'outillage et les matériaux, non plus que dans la méthode de poser les briques, et bien que des millions d'hommes aient exercé ce métier, ils ne lui ont fait faire, depuis des générations, que bien peu de progrès. Il semble, en effet, qu'il y ait bien peu à gagner par une étude basée sur une analyse scientifique. M. Franck B. Gilbreth, membre de l'*American Society of Mechanical Engineers*, qui avait pratiqué lui-même l'art de la pose des briques pendant sa jeunesse, s'intéressa aux principes de direction scientifique et entreprit de les appliquer à cet art.

« Il fit une analyse extrêmement intéressante et une étude de chacun des mouvements du poseur de briques ; l'un après l'autre, il élimina tous les mouvements inutiles et substitua aux gestes lents les gestes rapides ; il étudia en somme toutes les causes de lenteur qui peuvent affecter, de quelque manière, la vitesse et la fatigue de l'ouvrier.

« Il détermina la position exacte que doivent occuper les pieds du poseur de briques par rapport au mur, à l'auge à mortier, au tas de briques, et le dispensa ainsi de faire un pas ou deux vers ce tas et de revenir sur ses pas, chaque fois qu'il posait une brique. Il étudia la hauteur la plus favorable pour l'auge à mortier, les briques, et fit exécuter un échafaudage portant une table sur laquelle tous les matériaux sont placés, de telle sorte que les briques, le mortier, l'homme et le mur aient les positions relatives appropriées. Ces échafaudages sont réglés, à mesure que le mur monte, par un homme chargé spécialement de ce travail ; et, par ce moyen, le poseur de briques est dispensé de l'effort consistant à se baisser pour ramasser une brique ou prendre une truellée de mortier et à se redresser ensuite. Que l'on songe au gaspillage de forces qui se produit journallement pour un ouvrier qui abaisse son corps, pesant environ 75 kilogrammes, de 60 centimètres environ et le relève ensuite, chaque fois qu'une brique pesant 2 kilogrammes et demi est placée sur le mur ! Et cela le poseur de briques le fait environ mille fois par jour.

« Une étude complémentaire a fait prendre les dispositions suivantes : les briques déchargées des voitures, avant d'être

apportées au poseur de briques, sont triées soigneusement par un ouvrier et placées sur leur meilleur bord, sur un châssis en bois construit de manière à permettre de prendre chaque brique dans le temps le plus court et la position la plus avantageuse. De cette manière, le poseur de briques évite d'avoir à retourner la brique, pour l'examiner en tout sens avant de la poser, et il gagne, du même coup, le temps de décider quel est le bord le meilleur à placer à l'extérieur du mur. Dans beaucoup de cas, il gagne aussi le temps de dégager la brique du tas irrégulier où elle a été jetée. Le châssis est placé, par l'aide, à la position convenable, sur l'échafaudage, tout près de l'auge à mortier.

« Tout le monde a remarqué que les poseurs de briques frappent de plusieurs petits coups, avec le manche de la truelle, chaque brique après qu'elle a été placée sur le lit de mortier, de manière à assurer l'épaisseur convenable du joint. M. Gilbreth remarqua qu'en employant du mortier assez liquide, les briques peuvent être enfoncées à la profondeur convenable par une simple pression de la main. Il recommanda au gâcheur de mortier de lui donner la fluidité convenable et gagna ainsi le temps perdu à frapper la brique. Le résultat de cette étude minutieuse des mouvements que doit exécuter le poseur de briques pour travailler dans les meilleures conditions fut de réduire ses mouvements de dix-huit gestes par brique à cinq et même, en certains cas, à deux. Tous ces détails sont étudiés dans le chapitre « Motion Study » du livre de M. Gilbreth, intitulé : *Brick Laying System* (1), et dans le volume intitulé : *Motion Study* (2).

« Une analyse des expédients employés par M. Gilbreth pour réduire les mouvements des poseurs de briques de dix-huit à cinq montre que ce perfectionnement a été obtenu de trois manières différentes : 1° il supprima certains mouvements qui semblaient autrefois nécessaires, mais qu'une

(1) Publié par Myron C. Clerk. Publishing Co, New-York and Chicago et E. F. N. Spon, Londres.

(2) Édité par D. Van Nostrand Company, 23, Murray, et 27, Warren Streets, New-York.

étude et des essais minutieux montrèrent parfaitement inutiles; 2° il introduisit des appareils simples, tels que les échafaudages réglables et les châssis, grâce auxquels il élimina certains mouvements longs et fatigants, au prix de la collaboration d'un manœuvre à bon marché; 3° il apprit aux poseurs de briques à faire des mouvements simples, avec les deux mains à la fois, alors qu'autrefois ils achevaient un mouvement de la main droite avant d'en commencer un de la main gauche. Par exemple, M. Gilbreth apprit à ses ouvriers à prendre en même temps une brique de la main gauche et une truellée de mortier de la main droite. Ce travail simultané des deux mains fut rendu possible en substituant une auge à mortier profonde à l'auge ancienne, dans laquelle le mortier se répand en couche si mince qu'il faut faire un pas ou deux pour le prendre, et en plaçant cette auge tout près des briques et à hauteur convenable sur l'échafaudage.

« Ces trois sortes de perfectionnements montrent clairement par quels moyens on peut éliminer entièrement les mouvements inutiles et substituer à des mouvements lents des mouvements rapides, quand on entreprend l'étude scientifique des mouvements ou des temps.

« Certains praticiens, qui connaissent l'opposition de presque tous les chefs d'usine à faire un changement quelconque dans leurs méthodes et leurs habitudes, peuvent envisager avec scepticisme la possibilité d'obtenir des résultats sur une vaste échelle au moyen d'une étude de ce genre. M. Gilbreth rapporte que, il y a quelques mois, il a pu démontrer commercialement, dans la construction d'un vaste bâtiment en briques, le gain considérable que rend possible l'application pratique de son étude. Il avait à construire un mur d'usine de 30 centimètres d'épaisseur, avec deux sortes de briques, joints finis sur les deux parements; avec des poseurs de briques syndiqués, il obtint, après avoir choisi ses hommes et les avoir formés à sa nouvelle méthode, un rendement de 350 briques par homme et par heure, alors que la vitesse moyenne avec l'ancienne méthode était,

dans ce pays, de 120 briques par homme et par heure. Ces ouvriers étaient formés par leurs contremaitres ; ceux qui ne profitaient pas de leur enseignement étaient congédiés, et chaque ouvrier, lorsqu'il était devenu habile, recevait une augmentation de salaire importante. Dans le but d'individualiser les tâches et de stimuler chacun, M. Gilbreth appliqua une méthode ingénieuse pour mesurer et enregistrer le nombre de briques posées par chaque homme et pour faire savoir fréquemment à chaque ouvrier le nombre de briques qu'il avait réussi à poser. »

\* \*

Voici encore un autre exemple pour un travail de femmes, la vérification des billes de bicyclettes :

« L'auteur fut chargé d'organiser la plus importante usine de billes du pays. Cette affaire marchait depuis huit à dix ans, avec le système du travail à la journée, au moment où il entreprit cette réorganisation ; la vérification était faite par 120 jeunes filles, qui étaient toutes des ouvrières habiles et exercées à ce genre de travail.

« Il est impossible, même pour les travaux les plus élémentaires, de passer rapidement de l'ancienne liberté du travail à la journée à la discipline d'une coopération scientifique. Dans bien des cas cependant, il existe certaines imperfections, dans les conditions du travail, auxquelles on peut remédier immédiatement et avec bénéfice.

« Dans le cas présent, on remarqua tout de suite que les vérificatrices travaillaient dix heures et demie par jour et avaient congé la demi-journée du samedi. Leur travail consistait en gros à placer une rangée de petites billes d'acier poli sur le dos de la main gauche, dans le creux formé par deux doigts rapprochés ; on faisait rouler ces billes pour les examiner minutieusement à une forte lumière ; les billes défectueuses étaient enlevées au moyen d'un aimant tenu de la

main droite et jetées dans des boîtes spéciales. Les billes pouvaient présenter quatre espèces de défauts : les entailles; la dureté, les rayures et les criques de chauffage. Ces défauts étaient si peu apparents qu'ils n'étaient pas visibles pour un œil non exercé. Ce travail exigeait des vérificatrices l'attention la plus soutenue, et la fatigue nerveuse des ouvrières était considérable, bien qu'elles fussent confortablement assises.

« Une enquête accidentelle montra avec évidence qu'une grande partie des dix heures et demie, pendant lesquelles les ouvrières étaient supposées travailler, était en réalité passée à ne rien faire, parce que la durée du travail était trop longue.

« Il est du plus élémentaire bon sens de fixer les heures du travail telles que les ouvriers puissent travailler vraiment quand ils travaillent, et jouer quand ils jouent ; mais il ne faut jamais mélanger le jeu et le travail. Avant même l'arrivée de M. Sanford E. Thompson, qui était chargé d'étudier scientifiquement toute la fabrication, nous décidâmes donc de diminuer le nombre des heures de travail.

« Le vieux contremaitre, qui dirigeait l'atelier de vérification depuis des années, fut chargé d'interroger l'une après l'autre les meilleures vérificatrices et les ouvrières les plus influentes, et de leur persuader qu'elles pourraient faire autant de travail en dix heures qu'en dix heures et demie. Chaque ouvrière fut avertie que le but de la proposition était de réduire les heures de travail et que leur salaire serait le même que celui qu'elles touchaient pour dix heures et demie. Quinze jours plus tard, le contremaitre déclara que toutes les ouvrières, avec lesquelles il avait causé, consentaient à faire leur travail aussi bien en dix heures qu'en dix heures et demie et qu'elles approuvaient le changement.

« L'auteur, ayant été critiqué pour des questions de tact, pensa qu'il était prudent de mettre aux voix la nouvelle proposition. Cette décision ne fut pas heureuse cependant, car, par leur vote, les ouvrières furent unanimes à déclarer que la journée de dix heures et demie leur convenait fort bien et

qu'elles ne désiraient aucun changement. Cela régla provisoirement l'affaire. Mais, quelques mois plus tard, la question de tact fut laissée de côté et les heures de travail arbitrairement diminuées successivement à dix heures, neuf heures et demie, neuf heures et huit heures et demie, le salaire journalier restant le même et, à chaque diminution, le rendement de l'atelier augmenta, au lieu de diminuer.

« Le changement de méthode d'organisation dans ce département fut fait par les soins de M. Sanford E. Thompson, qui est probablement l'homme d'Amérique le plus habile dans l'étude des mouvements et des temps, et sous la direction générale de M. H. L. Gautt.

« Dans les laboratoires de physiologie de nos Universités, des expériences sont faites régulièrement pour déterminer ce qu'on appelle l'équation personnelle d'un sujet. Pour cela, on amène rapidement un objet, la lettre A ou B par exemple, dans le champ visuel du sujet, qui, à l'instant où il reconnaît la lettre, doit faire un geste déterminé, presser un bouton par exemple. Le temps qui s'écoule entre l'instant où la lettre apparaît et celui où le sujet presse le bouton est enregistré exactement. Cette expérience montre qu'il y a une grande différence entre l'équation personnelle des différents hommes ; certains individus sont nés avec des facultés de perception et d'action réflexe extraordinairement rapides ; chez eux, le message est presque instantanément transmis de l'œil au cerveau, et le cerveau répond aussi rapidement, en envoyant à la main l'ordre convenable ; les hommes de ce type sont dits avoir une faible équation personnelle ; ceux, au contraire, dont la perception et action réflexe sont lentes, ont une équation personnelle élevée.

« M. Thompson reconnut rapidement que la qualité primordiale des vérificatrices était une faible équation personnelle, jointe, bien entendu, aux qualités ordinaires d'endurance et d'intelligence.

« Dans l'intérêt variable des ouvrières aussi bien que de la Compagnie, il devint nécessaire d'exclure de l'atelier toutes les vérificatrices qui n'avaient pas une faible équation per-

sonnelle. Cela obligeait de congédier un grand nombre des plus intelligentes, des plus travailleuses et des plus consciencieuses, simplement parce qu'elles ne possédaient pas les qualités réunies de perception et d'action réflexe exigées.

« Tandis qu'on travaillait à sélectionner graduellement les ouvrières, on entreprenait encore d'autres changements.

« Pour en revenir aux vérifications des billes de bicyclettes, le résultat final de tous ces changements fut que 35 ouvrières firent le travail qui autrefois en exigeait 120, et que le fini, à cette allure, fut supérieur des deux tiers à ce qu'il était jadis.

« Le bénéfice pour les ouvrières fut le suivant :

« 1° Elles gagnèrent des salaires supérieurs de 80 à 100 p. 100 aux salaires antérieurs;

« 2° La durée du travail fut réduite de dix heures et demie à huit heures et demie par jour, plus une demi-journée de repos le samedi. On leur donnait en outre, chaque jour, quatre périodes de récréation convenablement espacées, ce qui rendait le surmenage impossible pour une ouvrière vigoureuse;

« 3° Chaque ouvrière sentait qu'elle était l'objet de l'intérêt de la direction et que, si elle ne réussissait pas, on mettrait à sa disposition une personne compétente pour l'aider et l'instruire;

« 4° Toutes les ouvrières avaient deux jours consécutifs de congé payés chaque mois, qu'elles pouvaient prendre quand elles voulaient.

« Les bénéfices de la Compagnie furent les suivants :

« 1° Une amélioration sensible de la qualité du produit fabriqué;

« 2° Une diminution du prix de revient de la vérification, malgré les augmentations de salaires et les dépenses dues aux comptables, instructeurs, contre-vérificatrices, etc...;

« 3° Amélioration des relations entre la direction et les employées, rendant impossible toute grève et tout conflit de travail.

« Ces résultats remarquables furent dus à de nombreux changements ayant permis de faire exécuter le travail dans des conditions plus favorables; il ne faut pas oublier cepen-

dant que le facteur le plus important fut, dans ce cas, le choix rigoureux d'ouvrières dont les perceptions étaient rapides et l'équation personnelle peu élevée, c'est-à-dire la sélection scientifique du personnel. »

\* \*

Il va sans dire que plus le travail est compliqué, plus il est nécessaire d'étudier les mouvements, l'outillage et la discipline de l'atelier. Voici, par exemple, la fabrication des pièces mécaniques.

« Il y a quelques années, écrit M. Taylor, une usine occupant environ 300 ouvriers, qui fabriquait depuis dix ou quinze ans la même machine, nous pria d'examiner si l'introduction de l'organisation scientifique ne pourrait pas amener un supplément de bénéfices.

« Le chef de service fut très froissé lorsqu'on lui annonça que, par l'adoption du système à la tâche, le rendement de l'atelier, avec le même personnel et le même outillage, pourrait être plus que doublé. Il dit qu'à son avis de telles prétentions étaient des exagérations absolument fausses et qui, loin de lui inspirer confiance, ne faisaient que l'écœurer par leur imprudence. Il voulut bien, cependant, désigner une des machines dont le rendement pouvait représenter, à son avis, la moyenne de l'atelier et permettre de démontrer, sur cette machine, que ce rendement pouvait être plus que doublé par l'adoption des méthodes scientifiques.

« La machine qu'il avait choisie représentait tout à fait bien l'atelier; elle avait été conduite pendant dix ou douze ans par un excellent mécanicien, dont l'habileté était plutôt supérieure à celle de la moyenne des autres ouvriers. Dans les ateliers de ce genre où des pièces mécaniques semblables sont faites indéfiniment, le travail est nécessairement très divisé, et un homme n'exécute qu'un nombre assez limité de pièces différentes pendant une année.

« On enregistra soigneusement, en présence des deux parties, le temps employé à déterminer chacune des pièces-fabriquées par cette machine. Le temps total nécessaire pour finir chaque pièce, les vitesses et les avances exactes adoptées furent notées, aussi bien que le temps employé à placer et déplacer la pièce sur la machine. Ayant ainsi obtenu des données représentant la bonne moyenne du travail fait dans l'atelier, on appliqua à cette machine les principes d'organisation scientifique.

« Au moyen de quatre règles à calcul très étudiées et faites spécialement pour déterminer la capacité des machines à travailler les métaux, on entreprit une analyse précise de chaque élément de la machine dans ses relations avec le travail exécuté. La profondeur de coupe aux diverses vitesses, l'avance et les vitesses furent déterminées au moyen des règles à calcul, et les changements nécessaires furent apportés à la transmission, pour obtenir les vitesses désirées. Les outils, fabriqués en acier rapide et aux formes appropriées, furent dressés et traités convenablement, et on employait le même acier rapide que celui dont on se servait déjà couramment dans tout l'atelier. On put alors construire une règle à calcul spéciale, donnant les vitesses et les avances correspondant, pour chaque espèce de travail, au temps minimum d'exécution possible avec ce tour. Après avoir ainsi permis à l'ouvrier de travailler conformément à la nouvelle méthode, on fit exécuter sur ce tour les pièces qui avaient été l'objet de nos essais, et le gain de vitesse obtenu en conduisant la machine selon les principes scientifiques s'éleva deux fois et demie, dans le cas le plus défavorable, à neuf fois, dans le meilleur.

« Le remplacement par l'organisation scientifique des méthodes empiriques ne consiste pas cependant dans la seule recherche des meilleures vitesses et la transformation de l'outillage de l'atelier, il faut aussi un changement complet dans l'attitude de tous les ouvriers vis-à-vis de leur tâche et de leurs employeurs. On peut relativement vite obtenir les perfectionnements de machines nécessaires pour assurer de

grands bénéfiques et apprécier, à la suite d'une étude des mouvements et des temps, la rapidité avec laquelle le travail doit être fait. Mais les changements de la mentalité et des habitudes de 300 ouvriers ne peuvent être obtenus qu'à la longue et par une série d'exemples objectifs, ayant pour résultat de démontrer finalement à chacun le grand avantage qu'il a à coopérer constamment avec la direction. Aussi bien, au bout de trois ans, dans l'atelier en question, le rendement avait été plus que doublé par homme et par machine ; les hommes, soigneusement choisis, avaient été presque tous promus à une classe supérieure et si bien formés par leurs contre-maitres qu'ils pouvaient gagner des salaires meilleurs qu'autrefois. L'augmentation des salaires journaliers était de 35 p. 100 environ, bien que la dépense totale de main-d'œuvre fût moindre qu'auparavant. L'accroissement de vitesse dans l'exécution nécessita évidemment la substitution des méthodes les plus rapides aux anciennes méthodes empiriques et une analyse précise du tour de main (ce mot désignant la partie du travail qui dépend de l'habileté et de l'activité de l'ouvrier, complètement indépendante du travail fait par la machine). Le temps gagné ainsi est le plus souvent supérieur encore à celui qu'on peut gagner sur les machines.

« Il semble utile d'expliquer comment il se fait qu'en s'aidant d'une règle à calcul et de l'étude de l'art de la coupe des métaux, un homme, qui ignore absolument ce genre de travail et n'a jamais conduit une machine, puisse arriver à travailler deux fois et demie à neuf fois plus vite qu'un bon mécanicien qui travaille sur cette machine depuis dix à douze ans. La raison est que l'art de la coupe des métaux est une véritable science, dont l'application est si compliquée qu'il est impossible à un mécanicien, conduisant journalièrement un tour, de la connaître ou d'en appliquer les lois, sans l'aide d'hommes qui se sont spécialisés dans cette étude. »

\*  
\*  
\*

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, qu'un tel système peut s'établir du jour au lendemain.

Les expériences étant faites, il est facile, certes, d'en réaliser le mécanisme, dont M. Taylor détermine ainsi les éléments :

« L'étude des temps, celle des outils et méthodes nécessaires pour l'entreprendre;

« La division du travail appliqué à la surveillance et sa supériorité sur l'ancien type de surveillance par un seul contremaître;

« L'unification de tout l'outillage de l'usine et des mouvements exécutés par chaque ouvrier pour chaque espèce de travail ;

« L'utilité d'un service de préparation du travail ;

« L'emploi de règles à calcul et autres artifices permettant de gagner du temps;

« Les fiches d'instructions pour les ouvriers ;

« L'idée de tâche, accompagnée d'une forte prime quand l'ouvrier réussit à l'accomplir;

« Le tarif différentiel;

« Les moyens mnémoniques de classement des outils, produits manufacturés, etc... »

Mais un mécanisme ne suffit pas quand il faut agir avec des hommes. C'est tout un état d'esprit à modifier. Chez l'ouvrier comme chez le patron.

M. Taylor estime qu'on doit mettre deux à trois ans, parfois quatre et cinq, pour arriver à généraliser le système dans une entreprise. Quand on n'a pas tenu compte de ce facteur psychologique, malgré toutes les meilleures dispositions matérielles, la tentative a échoué.

Les chefs d'industrie qui s'inspireront avec intelligence des idées fécondes qu'on vient de résumer ici et qui sauront profiter des ingénieuses expériences de M. Taylor, y trouveront des avantages matériels dont leurs entreprises profiteront; mais, de plus, ils éprouveront enfin ce contentement moral que donne le sentiment d'une fonction sociale bien remplie.

Le patriciat ne mettra fin à l'antagonisme des classes qu'en faisant tout son devoir.

Ce devoir, on l'a vu, n'est pas incompatible avec l'intérêt qu'ont les patriciens de faire prospérer leurs entreprises. Au contraire. Mais la richesse n'est qu'un moyen, qu'il faut toujours subordonner à l'amour qui est le principe, à l'ordre qui est la base et au progrès qui est le but.

G. DEHERME.



QUAND la préoccupation du moyen fait méconnaître ou négliger le but, l'essor systématique devient au fond, moins recommandable que la spontanéité vulgaire.

AUGUSTE COMTE.

## La Criminalité juvénile et la responsabilité familiale

---

J'ai éprouvé déjà comme *la Coopération des idées* accueille avec bienveillance la collaboration de tous. Et cela m'engage à écrire les quelques réflexions que m'a suggérées l'article publié dans la revue du 16 août, sur « la criminalité juvénile et la responsabilité familiale ». Ce sont simples réflexions, en effet, puisque je suis absolument d'accord avec l'auteur.

La criminalité augmente. Je ne crois pas que personne le nie. Celui qui lit les journaux doit bien le reconnaître. La presse amoralisée contemporaine le constate comme avec complaisance : elle ne peut faire autre chose. C'est un fait, elle l'enregistre : il appartient à chacun d'en dégager la valeur. La criminalité pourrait être un fait banal. Ce sont ses progrès rapides durant ces dernières années qui lui donnent une importance particulière. Par cette augmentation, elle apparaît comme une menace sociale. Le bourgeois timide et égoïste peut ne pas voir au delà de cette peur, et c'est ne pas pousser bien loin la réflexion ; mais encore cela suffit à poser un problème. La criminalité contemporaine menace la société : pourquoi ?

Le crime individuel a existé de tout temps ; mais quel-

ques chenapans, et si nombreux soient-ils, ne suffiraient point seuls à compromettre l'ordre établi par le désir de tous, pour les besoins de tous. Què tout le monde sente aujourd'hui le crime comme une menace sociale, cela traduit que la criminalité a pris un caractère nouveau. Ce caractère, c'est celui de généralité, ce qui n'est point qualité de nombre mais qualité d'espèce. Le crime germe dans tous les cerveaux, à travers toutes les classes; il s'attaque à toutes choses : crimes contre la propriété, crimes passionnels, crimes contre les sentiments. Mais c'est dans la criminalité juvénile que ce caractère de généralité se marque avec le plus d'évidence. Le cerveau de l'enfant est un reflet : chez lui, le penchant au crime ne peut être que conséquence. Le crime juvénile cesse d'être un fait individuel, il devient un fait social. Il n'est point malaisé de conclure : la criminalité juvénile est une conséquence de l'état social actuel; si la société est menacée, c'est qu'elle porte en elle-même la cause première de sa ruine. Comme l'on comprend bien maintenant la peur de tous ! Elle prend ici son véritable sens : elle est pressentiment chez ceux-là même qui ont perdu toute direction dans leur raisonnement.

La criminalité traduit le désordre social. Un fait dérive toujours d'un fait plus général : la criminalité est une conséquence de la démoralisation. On ne saurait s'étonner de voir ici intervenir la morale. Fait social et fait moral sont d'un même ordre; c'est par le sentiment que l'individu participe de la société : l'ordre social prend chez lui figure de loi morale. On en arrive donc à conclure que le désordre de la société, dont la criminalité n'est que la figure individuelle, dérive d'un affaiblis-

sement de la morale dans les cœurs, celle-ci n'étant que la représentation de l'ordre du point de vue individuel.

Aussi bien peut-on dire : la criminalité est un fait évident, son caractère de généralité est admis de tous; presque tous voient en elle un mal social. Et enfin la grande majorité va jusqu'au bout du raisonnement : une société, pour vivre, a besoin d'une règle morale qui contraigne les individus; notre société a les mêmes exigences; pour l'avoir méconnu une heure, elle est menacée de se dissoudre. Il lui faut une loi morale. A mal social il faut un remède social.

C'est ici que l'on peut se demander : qu'est-ce qu'une loi morale et comment peut-elle être légitime ? Le discerner, c'est dès l'abord apercevoir dans quel sens il convient de diriger nos efforts. Ainsi posée, malheureusement, la question apparaît comme un problème métaphysique. Elle fut, en effet, le prétexte d'interminables discussions entre les diverses écoles philosophiques. Aujourd'hui encore, et même si l'on est résolu à s'affranchir de l'esprit métaphysique, on ne saurait négliger cette position du problème. A l'envisager franchement, nous en dégagerons peut-être les éléments positifs. Si l'on pouvait réellement se représenter l'individu isolé, l'homme-entité, il apparaît de toute évidence que la loi morale n'aurait aucune raison d'être. Elle limite l'exercice des facultés de chacun : de quel droit prétendrait-on l'imposer à l'individu ? Il apparaît bien que la morale, qu'on l'admette bon gré mal gré, est une création sociale; du moins, que c'est la réunion en société des individus qui lui a donné caractère de loi. De cette origine sociale, elle a gardé ce caractère nécessaire qu'elle doit

ressortir aux facultés humaines qui sont intéressées directement dans la société : c'est donc une nécessité qu'elle soit de l'ordre du sentiment. De cette origine sociale, il découle qu'elle ne saurait être une création arbitraire et qu'elle relève de l'observation.

De cela on doit tenir compte si l'on prétend établir une loi morale. Les anarchistes peuvent nier l'utilité d'une autorité morale, et, ce faisant, ils sont logiques avec eux-mêmes : ils envisagent l'individu isolé, et, pour celui-là, évidemment, toute autre autorité que celle de ses désirs personnels n'a pas raison d'être. La négation anarchique vérifie ainsi l'origine sociale de la morale. C'est le seul point qu'il convient de retenir ici, car on ne saurait s'attarder longtemps au point de vue anarchiste. Le reconnaître, c'est nier la société, donc l'évolution humaine tout entière qui a été sociale. L'anarchie théorique peut être spéculation d'esprit, elle ne saurait être une vue positive des faits.

Sur la nécessité d'une loi morale, tous les autres théoriciens sont d'accord. Ceux-là même qui semblaient le méconnaître y sont venus. Il y sont venus en constatant que le désordre moral compromettait la société, et par là, eux aussi, confirment que la loi morale est nécessité sociale et conséquence sociale, ce qui est à peu près la même chose.

Le problème actuel est donc bien le suivant : Quelle loi morale proposer à la société contemporaine ?

Pour les religions le problème ne se pose même pas. La morale a été inscrite dans les livres saints par la main de Dieu ; elle est parole divine, elle est immuable comme Dieu lui-même. La crise présente est issue du

doute religieux : renoncer à la morale, c'est se soumettre à l'esprit du mal. Les criminels sont des brebis égarées ; il suffit de leur montrer la lumière. Il paraît donc que l'anarchie présente dérive d'un goût moins vif des hommes pour la vérité religieuse. — Ici, nous pourrions nous demander si, la loi morale dérivant de l'état social, cette défaillance de la loi religieuse ne vient point de ce que le dogme n'a pas tenu compte assez des modifications que l'évolution faisait subir aux sociétés ; si, finalement, la société actuelle ne réclame pas une morale un peu différente. Mais, sans aller jusque-là, et à n'envisager que les faits, il nous suffit de conclure que l'idée religieuse, pour l'instant du moins, n'est pas assez forte pour maintenir l'ordre social.

Or cet ordre est menacé et il est urgent de le rétablir. Ceux qui depuis si longtemps s'acharnent à détruire la religion aux cœurs des individus viennent de découvrir que cet idéal religieux soutenait à lui seul l'édifice social. Ils se refusaient à voir que la société a ses bases premières dans le cœur de chacun, et que c'est la loi morale qui maintient la société. Ils voient maintenant, devant les conséquences de leur œuvre critique, comme ils furent imprudents de détruire l'âme religieuse sans proposer un aliment nouveau à nos besoins de sentiment. La société croule parce qu'ils en ont sapé les bases sans les remplacer par de nouvelles assises. Eux, les dirigeants, se sentent responsables, mais ils ne peuvent et ne veulent pas renier leur œuvre de démolition : de là leurs tentatives actuelles pour créer une loi morale nouvelle.

Pourront-ils réussir ? C'est à la lumière de l'analyse des exigences de toute loi morale que nous jugerons

leurs tentatives. Il n'est point malaisé de voir que tous ces essais sont voués à un échec. Ils avouent bien, ces doctrinaires, la nécessité de la loi morale ; mais ils ne veulent pas reconnaître que cette règle doit avoir une base sentimentale. Nos rationalistes métaphysiques ne veulent admettre de base à leurs commandements que dans la Raison. C'est bien d'ailleurs pure illusion de leur part, et presque un mensonge avéré : que l'on reprenne pas à pas leurs discussions, toujours, à un moment, ils doivent en appeler à autre chose qu'à leur raison. Leur commandement se réduit en dernière analyse à un impératif ; à un impératif, comment dirais-je, suspendu, puisqu'ils ne l'appuient point sur l'étude historique de l'évolution humaine, puisque même ils l'opposent au passé. Comment ne voient-ils pas, ces intellectuels si orgueilleux, qu'ils s'inclinent ainsi, à leur tour, devant une révélation ? Et cette révélation, qui les indignait si fort dans l'histoire des religions, prend-elle donc figure nouvelle et plus raisonnable parce qu'elle se produit en eux et dans leur conscience ? On se demande vraiment comment l'individu, qu'ils ont proclamé libre si longtemps, irait se courber devant une loi qui se dresse devant lui pour l'opprimer, toute nue, sans même s'entourer de ce décor sentimental qui, à l'aube des religions nouvelles, en impose toujours à notre cœur.

Voilà donc l'individu, s'il pouvait choisir, pris entre deux révélations. On comprend que l'une puisse s'imposer qui ne tolère aucune discussion. Mais si celle-là perd son autorité, pourquoi l'autre en hériterait-elle qui s'expose par sa nature même à la critique ? Si l'homme était vraiment libre, je ne vois point pourquoi il pren-

draît au sérieux cet impératif de pure raison, qui, limitant sa liberté, contredit cette hypothèse première. Mais l'homme est-il libre vraiment ? Non, il n'est pas libre, et il n'est pas libre parce qu'il n'est isolé ni dans le temps, ni dans l'espace. Libre, il ne devrait connaître aucune loi restrictive, donc aucune loi, puisqu'un commandement est forcément restrictif. Mais il vit en société, et par là il doit observer une règle. Cette loi a-t-elle jamais pu s'imposer à lui pour la raison ? Si, au début des âges, l'homme a pu être contraint à s'unir à ses semblables par le raisonnement, il y a bien longtemps que l'état social est devenu pour lui une nécessité sentimentale. La loi sociale est devenue loi morale : on l'accepte par sentiment, elle est forte par acceptation sentimentale.

Ainsi la société a imposé une loi morale : celle-ci n'est point une création de l'esprit, et elle est inscrite dans les cœurs. Un dernier point encore : la société humaine se modifie sans cesse ; la loi morale, qui est sa conséquence, peut donc et doit sans doute se modifier. Mais la société, à un moment donné, dérive toujours des formes sociales qui l'ont précédée : la morale se rattache forcément aux morales antérieures. Maintenant, et maintenant seulement, il me semble que nous pouvons raisonner positivement de la morale.

Ce serait prétention ridicule de vouloir discuter ce sens absolu de la loi morale. Il suffit, pour reconnaître qu'elle est légitime, d'observer qu'elle est nécessaire à l'ordre social, donc nécessaire à l'homme puisque l'homme est maintenant être social. Et de même l'observation des faits suffit à faire connaître quelle doit être la teneur de ce code moral

Une vue sincère de l'évolution humaine ne permet pas ici de bien longues hésitations. Que l'on prenne les diverses morales prêchées ou proposées à l'individu, il est évident qu'elles se ressemblent toutes. Morales religieuses et morales philosophiques ne s'écartent guère les unes des autres : et comment expliquerait-on sans cela qu'une nation puisse durer une heure où n'existe pas l'unité de croyance ? Quels principes nouveaux prêchent-ils donc aujourd'hui encore nos moralistes de Sorbonne ? Mais la société qu'ils rêvent, ne voient-ils donc pas qu'elle s'accommoderait parfaitement du catholicisme ? Ils le comprennent bien, d'ailleurs ; on le vérifie par le soin jaloux qu'ils mettent à démarquer les maximes et les principes religieux. Et la maigre autorité dont se pare leur morale, mais elle est usurpée ; elle a sa base dans les sentiments que des siècles de catholicisme ont mis dans les cœurs ; l'individu s'incline devant les articles de la loi, il n'en regarde point le titre : et les commandements sont les mêmes en Sorbonne et dans nos cathédrales. Seulement l'illusion ne durera pas. Le beau travail, vraiment, de nos orgueilleux professeurs ! Ils ont chassé le sentiment du temple, ils gardent le décor ; ils ont copié une œuvre vivante, ils ont dressé un épouvantail à moineaux. Et maintenant ils voudraient lui donner la vie : effort perdu, à la vie il faut un peu d'amour.

Les positivistes ne se proposent point une œuvre si superbe. Ils ne prétendent pas imposer la Vérité ; mais les vérités s'imposent à eux. L'homme vit en société, et l'état social commande une loi morale, il l'exige ; et ce n'est point d'aujourd'hui que cette nécessité s'affirme. De tout temps, il a existé une morale ; elle s'est enrichie

par l'évolution même, à mesure que se transformait la société. Elle a paru parfois se modifier brusquement ; c'était plus exactement que l'angle s'était modifié, sous lequel on découvrait ses lois, car ces lois mêmes étaient conséquence de l'état social, et celui-là n'a jamais été bouleversé en un moment. Dans une vision étendue de l'histoire humaine, chaque période peut bien être caractérisée par une conquête morale, mais ces périodes ont chacune duré des siècles et, de l'une à l'autre, la transition a été longue. Pourquoi prétendre juger de la valeur absolue du code moral d'un moment ? Et cela nous est-il donc permis ? A tel état social correspond telle loi morale ; et cet article, vrai aujourd'hui parce que nécessaire au maintien de l'ordre actuel, pourra demain n'être plus vrai. Nous n'avons point trop d'inquiétude ; nous savons que la société se modifie peu, que la morale par là ne varie pas dans ses grandes lignes, et ainsi nous pouvons légitimement parler de la loi morale sans que nous soyons obligés toujours de spécifier la loi de telle ou telle époque. — Et nous savons encore que l'évolution ne comporte point d'arrêt, qu'il n'est pas permis de reprendre l'œuvre des siècles antérieurs et encore moins de renier le passé. Nous savons que toute morale est issue de sa devancière. Ah ! la prétention des gouvernants de l'heure nous fait sourire, qui voudraient élaborer une morale nouvelle ne devant rien à la morale religieuse ? Est-ce que nous ne voyons pas que ces négateurs, lorsqu'ils veulent reconstruire, replacent leurs semelles dans les pas de leurs prédécesseurs ? Il ne s'agit pas de mettre en question la valeur absolue de la morale religieuse ; il nous suffit de savoir que, durant des siècles, elle a assuré l'équilibre

— social : elle était donc légitime et vraie. Le principe religieux sur quoi elle était établie s'est effacé ; dès lors son autorité est devenue caduque. Est-ce à dire qu'elle ne peut plus prétendre en aucune façon à diriger la société ? Que non pas : la société n'a point subi une transformation si totale. Quantité d'articles de cette loi inspirée de la religion sont encore valables, — et presque tous. Le point de vue où se place l'individu s'est modifié, voilà tout, ou presque tout. Son jugement devient relatif : il peut, il doit ne considérer chaque chose que comme un résultat, modifiable quand changeront ses conditions, mais réel, c'est-à-dire vrai au moment où il se produit. Bien loin donc d'être l'ennemi de la loi morale religieuse, le positiviste s'efforce d'y chercher les vérités compatibles avec l'état actuel de la société, il trouve en elle un appui. Bien mieux, il n'hésite point à lui faire crédit en bloc, jusqu'à l'heure où l'humanité sera préparée tout entière à l'âge positif ; il reconnaît que jusque-là, et pour beaucoup d'individus, la religion seule pourra imposer une loi morale nécessaire, à toute heure, à la conservation de l'ordre social.

L'évolution de la morale, comme l'évolution sociale, passe par des phases de transition. Il apparaît que nous traversons une de ces périodes et que nous le percevons. Nous aussi, nous entendons que « le Grand Pan est mort ». Et cela ne va pas sans malaise. Ici, le positivisme doit guider l'Humanité à ce passage difficile. Et comment ne voit-on pas que le positiviste a la position la plus facile ? J'en vois, dans l'article qui a suggéré ces réflexions, deux preuves très claires.

On y fait appel, pour lutter contre la criminalité, à des

mesures coercitives. Mais l'on s'en excuse, car de pareils moyens vont à l'encontre des principes positivistes. Cependant je ne vois guère que des positivistes qui puissent légitimement recourir aujourd'hui à ces procédés. La loi morale religieuse s'effaçant dans les cœurs avec la religion, la morale rationaliste étant bien incapable d'y prendre jamais racine, un moment arrive où l'homme n'entend plus en lui sa conscience : rien ne parle assez haut pour faire taire ses passions égoïstes. Cet état critique ne se présente pas simultanément chez tous les individus; mais de ce trouble chez le voisin, le cœur le mieux assuré, qu'il soit attardé à la croyance d'hier ou avancé jusqu'à la vérité de demain, éprouve comme un malaise. L'individu hésite, et la société est ébranlée. Le progrès de chacun ne peut se faire que dans l'ordre, il exige l'ordre social. Il faut qu'une force, même artificielle, ou plutôt artificiellement conservée, maintienne l'ordre. C'est le règne du gendarme, et c'est une nécessité. Il faut bien, un temps encore, devant l'homme irrésolu, dresser un décor de force, quitte à jeter bas ces oripeaux désormais inutiles, quand la loi morale à nouveau sera inscrite dans les cœurs. Parce que le positiviste reconnaît cette nécessité, il peut sans scrupule faire appel à la force pour imposer l'ordre durant cette période de transition. Ce n'est pas tout, une autre considération, et d'une tout autre valeur, doit le tranquilliser. La force mise au service d'une loi dont le principe s'efface dans les cœurs, ou encore appelée au secours d'une loi arbitrairement choisie et que l'esprit prétend imposer par orgueil, cette force apparaît comme une violence illégitime et monstrueuse, elle va contre l'évo-

lution. Et voilà la position de ceux qui veulent à tout prix maintenir la loi religieuse, et de ceux encore qui prétendent imposer une morale rationaliste. Il en est tout autrement du positiviste. Les prescriptions appuyées de l'autorité du gendarme, elles ont pour lui leur valeur, car il en connaît le principe d'hier et de demain, sans quoi elles n'ont pas de sens; il accepte seulement que, pour ceux qui sont irrésolus, elles aient une valeur absolue fausse, mais passagère. Lui-même écoute en son cœur la loi morale que lui imposent les âges passés, il la conserve pour la transmettre à ceux qui auront traversé après lui le mauvais pas; il consent que, pour l'heure, la force en maintienne l'image.

Et, encore, le positiviste jouit d'un autre privilège. Parce qu'il sait voir, parce qu'il a reçu la leçon du passé et y découvre le sens des progrès de demain, il ignore l'inquiétude. Il ignore l'affolement de ceux qui marchent dans la nuit. Dans le désordre même, il sait découvrir l'ordre qui va venir : son esprit va plus vite souvent que le monde, et il s'impatiente des retards; mais il a confiance. C'est parfois une vraie jouissance pour lui que de sentir l'ordre plus proche où d'autres découvrent un plus grand désordre.

Et là-dessus, précisément, je voudrais discuter un point de l'article dont il est question. J'en discute la lettre, mais je crois bien qu'au fond, sur l'idée, nous sommes d'accord.

Dans le crime juvénile surgissant partout, et jusque dans des milieux relativement aisés, M. Deherme voit ceci, sur quoi je suis d'accord, qu'il dérive non de la misère économique mais de la misère morale. Les pa-

rents n'ont point appris à leurs enfants qu'il existait des principes de vie morale, devant eux ils montrent « leurs regrets de n'avoir pas su profiter de la « bonne occase », et leurs espoirs, avec leur seul idéal d'amasser de l'argent, pour paresser et jouir ». Que l'argent soit l'idéal, voilà longtemps, un grand siècle qu'il en est ainsi ; mais que l'argent, cet idéal, soit considéré par presque tous *comme un moyen* de satisfaire ses désirs, voilà ce qui est plus nouveau. *Et c'est ce dont je me réjouis.*

Quand l'idéal religieux, définitivement, se mit à décliner, c'était au moment où la bourgeoisie remplaçait la noblesse déchue, l'argent en prit la place. Il devint Dieu ; les bassesses d'une société dépourvue d'un idéal élevé ramenèrent tout à l'argent, mais à l'argent tout nu, l'argent considéré en lui-même, l'Argent-Dieu. L'argent était le seul étalon où se jugeaient les individus et les choses. Le joli mensonge ! Fallait-il renverser Dieu dans le ciel pour le remplacer par un sac d'écus dans une banque ?

Il apparut assez vite que l'argent n'était rien par lui-même, qu'il ne valait que comme moyen. Il était assez naturel que la fortune apparût d'abord comme moyen de satisfaire ses appétits : les appétits parlent haut en nous, et les plus bas donnent le ton. Par là, sans doute, l'argent a pris sa qualité démoralisante la plus évidente. Mais n'est-ce pas une conquête, et qui peut avoir demain toute sa portée, que l'argent ait été replacé à son vrai rang ? Car c'est bien cela, il n'est que moyen ; par lui-même il ne vaut ni bien ni mal. C'est donc que par lui on peut faire du bien comme du mal. Que demain la loi morale s'affirme au cœur de quelques riches, et tout aussitôt ils

trouveront naturel de consacrer leur fortune au bien ; et certains découvriront que la richesse leur impose de nouveaux devoirs. Si les appétits des jouisseurs n'avaient déjà fait descendre l'or de son piédestal divin et ne l'avaient rendu à ce rôle d'intermédiaire, il resterait encore à déboulonner l'idole pour le faire servir à des fins morales.

Il apparaît ainsi que les démolisseurs n'ont point encore terminé leur tâche. Mais déjà il faut reconstruire : l'évolution ne se repose jamais, et les matériaux dans son chantier ne demeurent pas longtemps inemployés. Le positivisme surveille le travail des démolisseurs, il ne désespère pas, car il voit l'avenir, et déjà il peut préparer l'œuvre future.

Sa position est étrange : nul ne souffre davantage que lui de l'anarchie actuelle, car il connaît la nécessité de l'ordre ; nul ne peut considérer l'avenir avec moins d'angoisse, car il a confiance dans le progrès.

D<sup>r</sup> LOUIS RIMAUD.



LE positivisme représente notre existence comme vouée au perfectionnement universel, et il élève au premier rang le perfectionnement moral, caractérisé surtout par la subordination de la personnalité à la sociabilité.

AUGUSTE COMTE.

## Les Grecs sous la domination musulmane

---

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je ne suis ni Grec ni Turc ; mais, puisque M. Yousouf Fehmi dit : « Si vous voulez vous édifier, allez en Grèce et en Turquie, » je crois pouvoir prendre la parole. Celui qui écrit ces lignes a vu ces deux pays, il parle donc *de visu*. Je suis allé quatre fois en Grèce et quatre fois en Turquie, et je pense que l'affirmation de M. Yousouf Fehmi me semble dépasser les bornes des affirmations hasardeuses quand il dit de la Grèce : « Cette pauvre presqu'île est destinée à végéter jusqu'à ce qu'une autorité forte, qu'une main virile revienne imposer le travail de la terre et la vie sédentaire à ces incorrigibles chercheurs d'aventures. »

Mais parlons d'abord de la Turquie, puisque c'est d'elle qu'il est question en dernier lieu.

J'ai visité deux fois Constantinople. J'y ai vu des rues criblées de fondrières, dégoûtantes de saleté, n'ayant pour préposés à leur nettoyage que des chiens repoussants, et une seule avenue admirablement tenue, celle qui conduisait à Ildiz-Kiosk. J'ai vu un misérable pont de bateaux tout branlant, tout raboteux, pour unir Galata à Stamboul. J'ai vu des monuments décorés de faïences incomparables dont beaucoup étaient arrachées, et j'ai su,

par qui en a acheté, qu'elles étaient toutes à vendre pour qui les voulait payer. J'ai vu la rampe qui monte à l'étage de Sainte-Sophie dans un honteux état d'abandon. J'ai vu le vieux Seraï, le palais sacro-saint des sultans, dans un état de délabrement lamentable, leur trésor installé dans un bâtiment dont ne voudrait pas l'une de nos sous-préfectures et où, grotesquement accouplées, se trouvaient des merveilles de richesse et des pendules de pacotille, un musée à peine ébauché et dû seulement à l'initiative d'un ancien élève de notre École des Beaux-Arts.

La nuit, les rues étaient si désertes qu'on craignait de s'y aventurer, même dans Galata, et le hurlement des chiens aboyant après vos chausses les rendait plus qu'inhospitalières. Quant à celles de Stamboul, tout le monde m'a conseillé de ne pas m'y aventurer la nuit, la promenade pouvant y très mal finir. Les chiens, m'a-t-on dit, ont disparu ; mais leur disparition n'a pas encore amené la construction d'un système d'égouts indispensable.

J'ai vu les ruines causées par les incendies, non réparées depuis de longues années, et des quartiers présentant à peine quelques maisons au milieu de décombres non déblayés et transformés en dépôts d'immondices.

J'ai vu les murailles qui entourent la ville écroulées dans leurs fossés, etc., etc.

Je me suis tordu les pieds dans les fondrières des rues de Scutari et j'ai cru parfois que les ressorts de ma voiture allaient se briser au milieu des sursauts qui en résultaient.

A Brousse, j'ai vu les tombes des kalifes abandonnées dans l'enclos qui les renferme, enclos que les sentiers

étroits et plus ou moins sinueux, tracés par les rares visiteurs, permettaient seuls de traverser. Et telles je les avais vues la première fois, telles je les ai retrouvées la seconde.

J'ai vu le directeur de notre deuxième voyage en Asie Mineure obligé d'établir un pauvre débarcadère en planches dans une crique déserte, pour éviter de débarquer à Koum-Kaleh, où lors d'un premier voyage on nous avait suscité maintes difficultés.

J'ai vu à Boudroun, l'ancienne Halicarnasse, un fonctionnaire turc nous refuser le débarquement sous prétexte de peste, alors que nous avions patente nette, que nous venions d'un port non contaminé et que, au port grec suivant, on nous a laissé débarquer sans difficulté.

J'ai vu Smyrne dont les quais ont été construits par les Français, les Turcs ayant été incapables de le faire. Puis, de Smyrne, j'ai poussé jusque Aidin et, à travers la vallée du Méandre, jusqu'à Gongeli, Laodicée, Hiéropolis, j'ai constaté que la vallée du Méandre, qui pourrait être d'une merveilleuse fertilité, n'était qu'un vaste et lamentable marais et que les eaux d'Hiéropolis, si fréquentées par les Romains qui y ont laissé des ruines gigantesques, étaient abandonnées au milieu d'un immense désert.

Désireux de pénétrer plus avant dans l'intérieur des terres, j'ai demandé à un fonctionnaire turc comment on pouvait s'y rendre; il m'a été répondu que, au delà de Gongeli, l'autorité du sultan s'arrêtait et que, par delà les montagnes que j'avais en vue, c'était le domaine, sinon l'empire, d'un chef de brigands qui y levait les impôts et dont il fallait chèrement acheter le droit de passage pour pénétrer dans sa principauté.

J'ai parcouru en chemin de fer toute la côte, depuis

Éphèse jusqu'à Scutari, et j'ai constaté que, tout le long du trajet, on ne voyait que quelques champs cultivés au milieu d'une grande quantité de terres incultes, les plantes qui y poussaient naturellement indiquaient qu'elles devaient être d'une grande fertilité.

Partout, en Asie Mineure comme en Palestine, j'ai constaté l'état misérable de la population.

A Jérusalem, je m'étonnais du petit nombre de maisons d'aspect un peu confortable. On m'a répondu que celles ayant ce caractère appartenaient à des consuls ou à des Européens, le Turc craignant de bâtir quelque chose qui puisse le faire croire riche, parce que l'impôt sur le revenu s'abattrait lourdement sur lui et le ruinerait. On ajoutait que, pour ce même motif, les champs restaient en friche, leurs propriétaires ayant renoncé à les cultiver, l'impôt sur le revenu s'établissant de telle sorte qu'ils perdaient plus à les cultiver qu'à les laisser incultes. Je comprenais ainsi ce qui attend la France quand nos gouvernants, que je ne veux pas qualifier dans la crainte de le faire avec trop de violence, y auront établi le même genre d'impôt.

J'ai vu Damas, où ce qui m'a été montré comme la maison d'un très riche membre du conseil municipal était plus semblable au misérable patio d'un gentilhomme espagnol famélique qu'à la demeure d'un richissime notable.

Je pourrais écrire ainsi des pages et des pages sur le même ton et qui toutes démontreraient la misère régnant en Turquie ; mais il me faut y ajouter qu'à Constantinople j'ai causé avec un négociant ayant constaté *de visu* les assassinats et les ravages commis par les bandes

de Turcs dans des villages chrétiens. C'était à faire dresser les cheveux sur la tête ! Lisez, si vous voulez plus de détails sur ce dont les Turcs sont capables en ce genre, le livre intitulé : *les Turcs ont passé par là*, de M. Georges Brézol (1911).

Ajouter à ces lignes déjà longues, ce serait sans doute fatiguer le lecteur. Passons à la Grèce.

Disons de suite qu'Athènes comptait à peine 5.000 habitants et n'était qu'un misérable bourg quand elle a été arrachée aux Turcs, et qu'elle en renferme actuellement 160.000 environ ; que ses ports : le Pirée, Munychie, Zea, étaient ensablés, que le Parthénon avait été, avec la permission du Grand Turc, dépecé et dépouillé de ses merveilles, ainsi que le temple de Phygalie, que les enfants jouaient aux boules sur l'Acropole avec les têtes antiques, ainsi que me l'a raconté un Grec qui a vécu dans ces temps reculés. Mais, pour en revenir seulement à ce que j'ai vu, je dirai ce qui suit.

En 1898, entre le Pirée et Athènes, le terrain était comme une misérable plaine à peine cultivée ; aujourd'hui, il reste entre les deux villes quelques champs, mais maisons et usines forment une chaîne à peu près ininterrompue reliant la capitale à son port.

A Athènes, au temps des Turcs, tout ce qu'il y a de merveilles artistiques était abandonné au hasard, le charmant temple de la Victoire Aptère, un joyau architectural sans rival, est sorti de la démolition d'un bastion turc. Aujourd'hui, du milieu des ruines ou du sol intelligemment fouillé, a été extrait de quoi constituer le Musée national grec dont nul pays ne possède l'égal.

Athènes, qui n'avait guère que des ruelles, a mainte-

nant de larges rues, des avenues, des places, des jardins, des monuments de marbre, des palais, la viabilité est bonne, les rues bien éclairées et, quant à la sécurité, elle ne m'a pas paru inférieure à celle d'aucune grande ville d'Europe.

La première fois que je la visitai, elle m'avait laissé l'impression de quelqu'une de nos bonnes sous-préfectures ; elle est aujourd'hui au moins l'égale de nos préfectures de second rang par l'animation de ses rues, l'élégance de ses maisons, la richesse de ses hôtels particuliers, et cette transformation s'est opérée en douze ans.

Quant au reste de la Grèce, partout on trouve la trace d'une activité féconde. Autour d'Athènes, les routes sont en bon état. J'ai franchi avec elles le Cithéron pour aller à Thèbes en diligence automobile de Dion, avant l'établissement du chemin de fer actuel. J'ai excursionné sur les routes de Chalcis, de Platées, de Marathon, et j'ai trouvé partout des voies en état suffisant de viabilité. De même en Argolide, en Thessalie, etc. Nulle part je n'ai entendu parler de brigands, nulle part il ne m'a été dit que les routes n'étaient pas sûres. Je suis revenu à pied la nuit, seul, à travers les marais de Velestino, sur une chaussée étroite, je me suis aventuré avec un paysan quelconque sur les flancs du Pentelique, et sans le moindre incident.

La Grèce entière est sillonnée de chemins de fer en tous sens, on en pousse un même jusqu'à l'extrémité maritime de la vallée de Tempé : à la frontière turque, j'en ai vu les travaux, et c'est la résistance du gouvernement ottoman qui empêche de le relier au réseau général de l'Europe. On peut donc facilement circuler à peu près dans toute

la Grèce. Vous avez lu qu'il n'en est pas de même dans l'Asie Mineure turque.

Le développement des ports n'est pas moins remarquable. J'ai vu, à Itea, le port de Delphes en 1898, un modeste débarcadère en planches et pieux fichés dans la mer. Il y a aujourd'hui un quai et une large jetée s'avancant de quelque cent mètres dans l'eau. A Kalamata, j'ai vu naître un vaste port avec jetée de près de 1.000 mètres, phares, etc., en moins de dix ans.

L'agriculture n'est pas négligée, comme pourrait le faire croire ce que dit M. Youssouf Fehmi. Les Grecs s'étaient mis avec tant d'ardeur à planter des vignes pour augmenter leur production de raisins de Corinthe, que la production en est arrivée à dépasser la consommation et que, fait inouï, on a dû édicter une loi pour encourager l'arrachage qui se pratique largement.

J'ai vu en Thessalie des champs cultivés avec intelligence, et un ingénieur de mes camarades y a installé la vente des instruments agricoles perfectionnés. Malheureusement, un fait arrête dans ce pays le développement de l'agriculture : le sol appartient encore aux Turcs, les Grecs n'en sont que fermiers ; les propriétaires, qui ont émigré, se désintéressent de la culture, mais pressurent autant que possible leurs fermiers qui vivent avec peine, quelque laborieux qu'ils soient.

- Je suis allé à Sparte ; j'ai traversé ainsi, par une route suffisante, tout le Péloponèse. L'Arcadie est toujours le merveilleux jardin autrefois si vanté, et nos plus belles, nos plus riches cultures de primeurs méditerranéennes ne sont pas supérieures à celles que j'y ai vues. La Laconie, elle aussi, est cultivée comme un jardin. A mon premier

voyage à Sparte, en 1902, il n'y avait dans la ville qu'une pauvre auberge à chambres misérables, un malheureux restaurant où l'on trouvait avec peine de quoi se nourrir, étant sans concurrent; il y a aujourd'hui (1912) trois hôtels aux chambres vastes, propres et bien tenues, et au moins un restaurant où peuvent s'alimenter ceux qui n'ont pas la passion des hôtels suisses à grands fracas et à cuisine d'ailleurs plate et insipide.

Je ne parle pas de Corfou, qui est à la hauteur des villes de second ordre de villégiature italienne; mais j'ai vu Vathi, la petite capitale d'Ithaque, avec son port et ses rues propres, ses quais bien établis et soigneusement construits en pierres. En Asie Mineure, un petit port analogue n'avait que des quais sur pilotis en bois.

En somme, la Turquie semble un pays figé dans son immobilité séculaire; la Grèce, un pays où l'on travaille fiévreusement et où l'on voit les résultats de ce travail. Cela est fort loin de ce que dit M. Youssouf Fehmi.

Certes, le Grec est bavard; certes, il perd beaucoup de temps en discours superflus et des heures précieuses assis au café à discuter politique; mais il est chaste d'abord, ensuite actif et remarquablement intelligent; il enlève le cabotage de la Méditerranée aux Anglais en achetant ses bateaux et son charbon en Angleterre, parce qu'il est sobre, extrêmement sobre. Cette même sobriété lui permet, à Paris même, de supplanter l'Italien dans beaucoup de commerces modestes; mais il ne se borne pas aux petits commerces, on sait avec quelle maestria il dirige les plus grands et quelles fortunes mondiales ont faites certains Grecs, ce qui leur a permis de doter leur

pays d'utiles et de remarquables monuments. Enfin, il fait de rien quelque chose, comme ses ancêtres qui, de quelques blocs de marbre, ont tiré les plus splendides merveilles d'art qu'ait produites le cerveau humain et qui, de quelques caractères assemblés, ont créé la langue admirable dont le monde entier est tributaire.

Les Turcs ont laissé un pays ruiné. Partout où le Turc a passé, il ne reste plus d'arbres, et cela se voit trop en Béotie, en Thessalie et ailleurs, et il a fallu, il faut aux Grecs refaire leur pays. Aussi, encore une fois, est-il vraiment d'une ironie trop rude que de dire qu'il faut remettre la Grèce sous le joug turc pour qu'« une main virile, une autorité forte vienne imposer le travail de la terre, le labeur et la vie sédentaire à ces incorrigibles chercheurs d'aventures ».

Voilà la conclusion de quelqu'un qui a vu et qui est impartial.

Veuillez agréer, etc...

P. MARGUERITE-DE LA CHARLONIE,  
Ingénieur des Arts et Manufactures,  
Correspondant de la Société des antiquaires  
de France.



**L**E régime positif, destiné surtout à discipliner systématiquement toutes les forces humaines, repose principalement sur le concours continu du sentiment avec la raison pour régler l'activité.

AUGUSTE COMTE.

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### L'ÉDUCATION MODERNE DES JEUNES FILLES

*Le Télégramme* de Toulouse a publié, dans son numéro du 27 août, cette réponse que lui a faite M. G. Deherme sur la question posée par ce journal : « Que pensez-vous de l'éducation moderne des jeunes filles ? »

« Pour la jeune fille comme pour le jeune homme, il n'y a pas d'éducation nouvelle; il y a absence d'éducation, il y a même contre-éducation.

« Le désordre est contre-éducateur. Et le désordre est partout, même dans la famille. Le divorce est le plus actif ferment de décomposition de la famille.

« D'ailleurs, une éducation suppose des principes, une doctrine, un but... Où donc nos contemporains prendraient-ils cela ?

« A la vérité, nos jeunes filles, — sauf dans quelques familles fortement catholiques et aussi chez quelques positivistes, — ne reçoivent aucune direction. Elles vont au hasard, suivant les circonstances. Et beaucoup retournent ainsi à la barbarie. L'atelier, le magasin, le lycée et la Faculté sont les plus courts chemins pour les y conduire.

« Vous me demandez quels seront les effets de cette régression « au point de vue social, c'est-à-dire principalement dans « les rapports de la jeune fille et de la femme avec la famille,

« avec le milieu professionnel, avec le milieu politique ». Ceux que nous constatons déjà par le malthusisme, l'augmentation de la prostitution, de la criminalité passionnelle, des divorces, la rapide propagation des maladies nerveuses, la corruption des mœurs, l'avilissement de la femme, etc., ne pourront que s'aggraver.

« Tout être a une fin conforme à son organisation, » a dit Jouffroy. Nous avons cru que la Déclaration des droits de l'homme, l'argent, les divagations métaphysiques, les « majorités », proportionnelles ou non, pouvaient changer cela. De plus en plus, les faits se chargeront de nous montrer du reste qu'il n'en est rien.

« Puisse la catastrophe que nous n'éviterons plus, si elle n'est pas mortelle, nous rapprendre le bon sens !... »

#### L'HÉRITAGE AU POINT DE VUE SOCIAL

Dans sa belle préface du *Tribun*, M. Paul Bourget rappelle ce que le bailli de Mirabeau écrivait à son frère :

« Je me suis fait d'avance à la douce idée que tu devais avoir tout, parce que tu es le chef de la race, parce que tu es chargé du nom, et qu'il est de mon devoir de contribuer et non de m'approprier. »

#### LA FORÊT HERZL

Les sionistes viennent de commémorer, un peu partout, le huitième anniversaire de la mort de Théodore Herzl, le grand apôtre du nationalisme juif.

*L'Écho sioniste* nous apprend, à ce sujet, qu'il y a une forêt Herzl, laquelle est comme le bois sacré des sionistes.

« La Forêt ou plus exactement le Bois Herzl, écrit M. Baruch Hagani, est un vaste terrain situé près la ville d'Ekron — au sud de Jaffa — et faisant partie du village de Hulda. Sur ce terrain, qui est la propriété du Fonds national juif, l'on est en train de planter un grand bois d'oliviers, qui doit perpétuer à jamais le nom du promoteur du mouvement sioniste. Cette plantation se fait par souscription publique. Un don de 7 fr. 50 permet la plantation d'un olivier, inscrit au nom de la personne qu'il plaît au donateur d'indiquer.

« De tout temps, les peuples, pour immortaliser leurs héros, leur ont élevé des monuments, des statues, des arcs de triomphe, destinés à leur assurer, aux carrefours des villes et sur les places publiques, l'éternité du bronze ou de la pierre. Professant pour ces sortes d'hommages une répugnance instinctive, peut-être atavique, les Juifs, désireux de transmettre aux générations futures le souvenir de Théodore Herzl, ont voulu faire mieux. Ils ont voulu lui assurer une éternité vivante, pour ainsi dire, et féconde : ils ont eu l'idée de planter en son nom un bois d'oliviers.

« La culture en est des plus lucratives, sans compter qu'en aidant à reboiser la Palestine, elle contribue puissamment à l'assainissement du pays.

« Déjà, la plantation du Bois Herzl assure du travail à bien des familles juives, mais l'intérêt principal de cette institution est autre. Les sionistes ont voulu, en effet, que les revenus futurs du Bois Herzl soient destinés un jour à entretenir nos établissements d'instruction et d'éducation en Palestine, et cette décision est bien dans l'esprit du sionisme.

« Que veut le sionisme ? Résoudre la question juive...

« Et l'on saisit maintenant le sens, profondément symbolique, qui s'attache à ce bois consacré à la mémoire du grand disparu :

« Les revenus de la culture de l'olivier, qui doit assurer en partie la prospérité matérielle du pays, serviront à l'entretien des universités et des écoles, c'est-à-dire rendront possible la création d'une culture spirituelle, le maintien et le développement de nos valeurs traditionnelles. »

L'idée est curieuse — et touchante. On souhaiterait qu'elle se propageât. Les innombrables « génies » littéraires et politiques, que tant de Comités se chargent de nous révéler, seraient moins ridicules si, au lieu d'un monument, on plantait un arbre ou un bosquet pour perpétuer leur « gloire ». Le chêne Jean Lorrain, le bois Henri Brisson, ou le bosquet Alphonse Allais auraient du moins quelque utilité. Et la question du reboisement ne se poserait plus. La France deviendrait un jardin. Il n'y aurait que M. Denys Puech qui la trouverait mauvaise...

#### LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS

Dans une étude sur la criminalité juvénile, parue dans *les Documents du progrès*, M. Lino Ferriani relève que « le nombre des adolescents condamnés en Italie fut, en 1905, de 62.437; en 1906, de 69.787 et, en 1910, de 90.412 ». Et la même inquiétante progression pourrait se constater dans tous les pays.

M. Lino Ferriani propose d'instituer des tribunaux pour enfants, comme il en existe à New-York depuis 1902 et comme il est question d'en établir en France.

Très bien. L'État se substituera aux parents qu'on reconnaît incapables à élever des enfants. Est-ce que cela est bien fait pour développer chez les parents le sens de leur responsabilité? Et puis, les résultats moraux que donnent déjà les colonies de l'Assistance publique ou pénitentiaires et les maisons de correction ne sont pas pour nous rassurer.

C'est la famille qu'il faut reconstituer, — et non pas

seulement par mesures législatives. Car il faut remarquer qu'en Italie, où la criminalité juvénile se développe comme en France, le divorce n'est pas encore admis.

#### LES DROITS DE SUCCESSION ET LA DÉSERPTION DES CAMPAGNES

M. Méline a prononcé un discours à la fête du Comice agricole de Remiremont, dont nous relevons ces justes plaintes :

« S'il s'agit d'un immeuble et s'il y a des mineurs, commence alors une interminable et ruineuse procédure avec inventaire et souvent expertise, jugement du tribunal, acte de partage, transcription, licitation, qui bien souvent absorbe une grande partie de l'actif successoral.

« Il faut ensuite compter avec le receveur d'enregistrement pour le paiement des droits de succession. Bien que ces droits soient en principe les mêmes, le fisc s'est arrangé de façon à faire payer le double, le triple et même davantage à la propriété immobilière, parce qu'elle n'a pas la ressource, comme la propriété mobilière, de pouvoir se cacher, et qu'il faut bien qu'elle paie jusqu'au dernier centime tout ce qu'on lui demande.

« L'administration a recours pour cela à un moyen ingénieux, qui consiste à augmenter arbitrairement, et contre toute évidence, la valeur en capital des successions immobilières.

« S'il s'agit d'une valeur mobilière, elle prend la valeur vraie, la valeur vénale, la cote de la Bourse au lendemain du décès.

« S'il s'agit, au contraire, d'un immeuble, d'une exploitation agricole, elle se refuse à rechercher et même à constater sa valeur vénale, elle l'estime arbitrairement et faussement

en prenant pour base de son évaluation le loyer d'abord, qui est bien souvent en raison inverse de la valeur de la terre, et en le multipliant par vingt-cinq, ce qui est un multiplicateur beaucoup trop élevé.

« Comme si ce n'était pas encore assez, elle ajoute au loyer les impôts payés par la terre qu'elle multiplie également par vingt-cinq, comme si, en multipliant une perte, on la transformait en bénéfice. Avec le raisonnement de l'enregistrement, plus les centimes additionnels d'une commune augmentent, plus le paysan est riche.

« Les résultats de ce système sont monstrueux. Ils ont été portés à la tribune du Sénat par M. Fortier et M. Tournon. M. Fortier a établi, par une première enquête portant sur 41 immeubles, que des immeubles estimés par le fisc 1.200.000 francs avaient été vendus 585.000 francs, et que les héritiers avaient ainsi payé des droits qu'ils ne devaient pas sur 680.000 francs, ce qui les avait majorés pour certains immeubles de 600 p. 100. Par une seconde enquête faite par le même M. Fortier auprès de tous les notaires de la Seine-Inférieure et qui a porté sur 1.163 adjudications publiques avec admission d'étrangers, offrant par conséquent toutes les garanties de sincérité, il a été démontré que la valeur vraie, l'actif successoral qui était entré dans la poche des héritiers ne dépassait pas 12 millions. L'administration n'a cependant pas voulu en tenir compte; elle a maintenu, la loi à la main, son estimation qui était de 21 millions, et elle a contraint les héritiers à payer les droits sur une somme de 9 millions qu'ils n'avaient pas touchés.

« Chose inouïe, il est même arrivé que les droits successoraux ont dépassé la valeur produite par l'actif successoral, et que les héritiers ont été obligés de payer la différence sur leur propre fortune pour avoir eu le malheur d'hériter.

« Qu'on s'étonne après cela que les capitaux se détournent de la terre et refusent de s'enfouir dans un placement qui, en quelques années, si plusieurs décès viennent à se produire dans une même famille, se volatilise complètement au profit du fisc et ne laisse plus aux malheureux héritiers que les

yeux pour pleurer ! On se lamente sur la désertion des campagnes et on ne veut pas comprendre l'état d'esprit de ces fils d'agriculteurs, témoins ou victimes de l'effondrement du patrimoine familial, fruit des labeurs de plusieurs générations. Ils partent pour la ville, la mort dans l'âme, et plus jamais l'idée ne leur viendra de mettre leurs petites économies dans la terre. Ils feront comme les autres : ils achèteront des valeurs en Bourse et se vengeront de l'Ogre qui s'appelle l'État et qui les a ruinés en lui cachant soigneusement tout ce qu'ils possèdent. »

C'est fort bien dit. Mais il serait préférable de bien faire. M. Méline a été président du Conseil ; si le parlementarisme n'est pas une mystification, il a disposé de la toute-puissance : pourquoi n'a-t-il rien fait ? Et s'il n'a pu rien faire, si le parlementarisme est une mystification, pourquoi est-il parlementaire ?

PAR TOUS.



**P**OUR se borner à conseiller, il faut ne pouvoir jamais commander, même par la richesse : autrement notre misérable nature reste disposée à substituer souvent la force aux démonstrations.

AUGUSTE COMTE.

## NOTES POLITIQUES

---

Le régime parlementaire et démocratique, assis sur ce fondement inconsistant : les droits de l'homme et du citoyen et le suffrage universel, sera toujours la proie d'une contradiction que les juristes, eussent-ils l'habileté dialectique de M. Maurice Hauriou, l'éminent doyen de la Faculté de droit de Toulouse, resteront impuissants à réduire. L'individu à la fois souverain et sujet : la chose se peut-elle seulement concevoir ?

Sans doute, dans la pratique quotidienne, tout s'arrange au moyen de compromis, par quoi le principe reçoit de flagrantes atteintes. La vie fait la nique à la logique pure. Néanmoins, de temps à autre, le principe, qu'on ne veut ni ne peut abroger, resurgit et s'efforce de dominer la pratique. Il devient une perpétuelle cause de faiblesse et d'incertitude pour les uns, occasion d'inquiétude et de révolte pour les autres. Il suffit à expliquer ce singulier mélange de despotisme et de veulerie qui caractérise nos institutions parlementaires. Jacobine de tempérament, l'oligarchie dominante tend à exercer une prépotence oppressive et, à chaque instant, elle est sollicitée à la capitulation par la doctrine politique qu'elle professe officiellement.

Le cas du fonctionnaire est encore plus complexe que celui du simple citoyen.

La qualité de souverain ne saurait être déniée au fonctionnaire, puisqu'il demeure investi, sans restriction, ni réserve, de l'éminente dignité électorale. Sujet, cela va de soi. Il possède, en outre, un troisième attribut, en sa qualité de délégué du souverain pour les contraintes que celui-ci exerce sur le sujet. La réunion et la combinaison de ces trois offices en une seule personne aboutit à de joyeux et vaudevillesques imbroglios dans le genre de celui du héros d'une chansonnette, devenu son propre grand-père à la suite d'aventures matrimoniales qu'il serait oiseux de raconter. Il y a cinq ans que le Parlement s'évertue à dénouer cet imbroglio pour doter les fonctionnaires d'un statut où la situation de ceux-ci, par rapport au pouvoir politique et au citoyen, se trouve nettement désignée. Et le Parlement succombe à cette tâche. Le contraire étonnerait. Quand le statut des fonctionnaires verra-t-il le jour ?

Il est arrivé ceci, depuis quelques années, qu'il était peut-être aisé de prévoir. Le jeu naturel du parlementarisme ayant petit à petit amené au pouvoir des démagogues, négateurs et contempteurs du principe d'autorité, la conduite et les sentiments d'une bureaucratie, de plus en plus nombreuse, s'en sont trouvés affectés, en vertu d'une inévitable réaction. Quand les radicaux montent, le radicalisme logique monte avec lui. Qu'est-ce que le radicalisme, sinon les droits de l'homme et le suffrage universel portés à leurs dernières conséquences ? En vain, nos Rabagas, pourvus et nantis, se sont-ils rejetés vers cet opportunisme, édulcoré et douceâtre, dont ils faisaient de si amers reproches à leurs prédécesseurs. En vain, ont-ils tenté de remontrer à leur clientèle les dan-

gers de l'absolu. Celle-ci n'en a rien cru. Et la « démocratie des fonctionnaires », inclinée, d'ailleurs, à l'aigreur et au mécontentement par un népotisme et un favoritisme dont les pires moments de notre histoire ne fournissent pas d'exemple, n'ont plus voulu se souvenir que de leur qualité de souverains. Ils se sont constitués en associations et, profitant des molleses de la résistance, ils ont émis la prétention de régler, par un simple effet de leur volonté unilatérale, les conditions de leur avancement, le taux de leurs appointements et la marche de leurs services. Nous en sommes là pour le moment. Une sorte de trêve a été conclue, mais ce n'est qu'une trêve, moins encore, un armistice, une suspension des hostilités. A la première occasion, la lutte reprendra entre ces deux puissances rivales : le parlementaire et le fonctionnaire.

Mais il importe d'isoler et d'extraire de la question fonctiocratique, envisagée dans son ensemble, le cas particulier, plus saisissant et plus symptomatique encore, de l'instituteur.

Celui-ci exerce, pour le compte de l'oligarchie jacobine, plus et mieux que le pouvoir temporel. Il est le ministre de l'autorité spirituelle qu'elle a usurpée et qu'elle s'est arrogée. Il a pour mission de ramener au conformisme jacobin les couches profondes de la nation. En conséquence de quoi, de tous les fonctionnaires, il avait été, jusqu'à ce jour, le plus adulé, le plus fêté, le plus célébré. Et l'on a vu clairement par là que nos maîtres ne s'étaient pas mépris quant à la primauté du spirituel sur le temporel.

Malheureusement, l'esprit de révolte a passé sur le bas

clergé laïque, lui aussi. Il a même soufflé en tempête dans cette région. Et c'était dans l'ordre. Plus qu'aucun autre, l'instituteur, en raison de sa formation intellectuelle et morale, imbu de la métaphysique sorbonnesque, devait être sensible aux idéologies démocratiques et les prendre au sérieux. Le primaire s'est insurgé contre ses pontifes. Il est allé, comme le fer à l'aimant, aux doctrines les plus avancées. Au moment où les radicaux, un peu effrayés de leur propre programme, se repliaient sur les modérés, les jeunes instituteurs dépassaient le stade du radicalisme et adhéraient au collectivisme et à l'antipatriotisme. Il y a sept ans, René Goblet, ancien ministre radical, évaluait, dans un article paru quelques jours avant sa mort, à huit mille environ le nombre des maîtres collectivistes et antipatriotes. Ce nombre a dû encore s'accroître. Dans le premier moment, on a pris le parti de nier le fait. C'était dur et cruel pour les jacobins que d'avoir à confirmer pareille constatation. Pouvaient-ils décemment avouer qu'ils n'étaient plus en état d'exercer, par le moyen d'agents insubordonnés, le magistère spirituel qu'ils revendiquaient si âprement, à l'encontre des catholiques et des positivistes. Plutôt que de se résoudre à des actes de répression, qui eussent constitué un aveu et justifié la protestation des évêques catholiques, on ferma les yeux, on laissa faire et on laissa passer. Et les jeunes instituteurs fondèrent, à côté et en concurrence des Amicales gouvernementales, recrutées parmi les vétérans, des syndicats joignant à des revendications d'autonomie, à l'égard de l'État, une nette profession de collectivisme révolutionnaire.

En ces derniers temps, M. Poincaré, occupé à « rassu-

rer » le pays, a cru qu'il devait faire cesser la longue tolérance dont avaient bénéficié les syndicats d'instituteurs.

Et il a brandi sur eux son foudre en carton-pâte.

Hélas ! cet accessoire de théâtre n'a pas produit, sur les rebelles, l'effet de terreur qu'on escomptait.

Ils ont, d'ailleurs, les rebelles, entièrement raison contre leur ministre.

Ils sont dans la pleine logique et vérité des droits de l'homme, du suffrage universel et de la doctrine démocratique.

Ah ! Monsieur Poincaré, c'est en ce moment que la lecture de Comte, à qui de temps à autre vous empruntez quelque aphorisme de bon sens, vous serait nécessaire.

Pour exercer l'autorité, il vous manque un point d'appui.

REMY ANSELIN.



**L**E sentiment, quand il est pur et profond, rectifie de lui-même ses abus naturels, parce qu'ils nuisent nécessairement au bien qu'il poursuit toujours.

AUGUSTE COMTE.

## Les Livres qui font penser

---

**Le Tribun**, par PAUL BOURGET, 3 fr. 50. (Plon-Nourrit, éd.) — Dans ce drame, la précision de l'idée est trop souvent sacrifiée à l'intérêt scénique. Ce sont les exigences du théâtre. Mais, en la publiant, M. Paul Bourget l'a fait précéder d'une préface qui est à lire et à relire. C'est un chapitre de haute sociologie positive. C'est aussi une précieuse leçon de morale.

M. Paul Bourget nous montre que c'est la famille, élément social, qui détermine la constitution sociale. Notre dissolution politique est due en majeure partie à la désagrégation familiale. Et voyez les conséquences : « Un fait la caractérise : l'indigence de ces individualités fortes. C'est l'universelle lamentation, et justifiée par trop de preuves. Les caractères défontent. Les intelligences se vulgarisent. Le niveau des personnalités a baissé. On a l'air d'énoncer un paradoxe, on reconnaît simplement une vérité d'ordre expérimental quand on dit : La valeur de l'individu est en raison inverse de l'individualisme professé par les lois et les mœurs. Pourquoi, sinon parce que la valeur de l'individu est fonction de l'ensemble social et de sa valeur, comme la santé d'un feuillage est fonction de l'arbre tout entier et de sa santé ? » M. Paul Bourget arrive ainsi à cette profonde vérité comtiste que l'individu n'est qu'une abstraction. « L'individu n'est qu'un abstrait, dit-il, s'il est considéré en dehors du groupe dont il est immédiatement régi. »

Il faut fortifier le groupe familial, et d'abord parce que c'est fortifier l'individu. Mais comment ?

Avant tout, en assurant sa durée, c'est-à-dire sa continuité. Le Code civil, par la division à chaque décès, s'est acharné à la rompre. « Le droit d'ainesse ou le droit de tester : choisissez. » Les positivistes choisissent la liberté testamentaire, qui peut remédier aux accidents de l'hérédité physiologique.

Mais il ne suffit pas d'être autorisé à durer. Il faut être. Ici, « l'indissolubilité du lien conjugal apparaît aussitôt comme une première nécessité ». L'idée du changement y provoque. Le divorce est la préparation à l'union libre et à l'universelle promiscuité. « Là, seulement, dans le lien unique et imbriable, réside l'élément de fixité du foyer, de même que son élément de solidité réside dans la puissance paternelle. Exercée virilement, elle assure à la famille la discipline et l'ordre dans le présent, la continuité d'action dans l'avenir. Autorité maritale, autorité paternelle, nous nous retrouvons de nouveau devant ce phénomène que je signalais tout à l'heure : la personnalité du chef, nourrie, amplifiée. Tous les intérêts, tous les sentiments, toutes les énergies de la famille se ramassent dans un individu. » Pas de société, aussi restreinte qu'on la suppose, sans gouvernement. Et, aujourd'hui, même dans les meilleures familles, il n'y a plus que des sensibilités déréglées, avec des tendresses excessives, morbides, des faiblesses criminelles ou des violences imbéciles.

La pièce, il va sans dire, n'expose pas tout le problème dans son ampleur. Elle n'en prend qu'un côté; mais sous une forme dramatique, poignante. Le tribun est un politicien socialiste qui est placé dans l'alternative de renoncer à ses chimères, de trahir son parti pour défendre son foyer et sauver son fils. Après quelques débats émouvants, le sentiment familial l'emportera, et le politicien se demandera enfin si, en se heurtant à la famille, il n'a pas rencontré une vérité jusqu'alors méconnue. Ce politicien est un honnête homme. M. Paul Bourget y a mis de la coquetterie.

Dans sa préface, en s'adressant à Charles Maurras, M. Paul Bourget écrit : « Vous et moi, nous sommes, au sens originel du mot, des positivistes. » Mais le sens originel, le sens plein est celui que lui a donné Auguste Comte. « Positif, a dit

notre Maître, signifie à la fois réel, utile, certain, précis, organique, relatif et même sympathique. »

**La Langue française**, par ÉTIENNE LAMY, o fr. 50. (Perrin, éd.) — Discours prononcé au premier Congrès du parler français qui s'est ouvert à Québec le 24 juin 1912. Et l'on ne pouvait mieux choisir que M. Étienne Lamy pour représenter l'éloquence française et pour parler d'une langue dont il sait faire valoir toutes les beautés.

Il nous dit comment cette langue s'est formée, et l'auteur de la *Femme de demain* ne peut oublier ce qu'elle doit aux femmes : « Grâce aux femmes, l'esprit aussi eut ses tournois, et elles le couronnèrent dans les cours d'amour où elles étaient reines. Pour leur plaire, il fallut apprendre et parler comme elles le langage où elles avaient mis quelque chose d'elles-mêmes : l'élégance, le charme, la douceur. Ce fut encore une différence avec la langue grecque et romaine, langues faites par des hommes pour des hommes. La langue française fut la première où apparut l'influence de la femme. »

Tous s'emploient à la perfectionner. Et par là elle tend à s'universaliser. « Œuvre de tous, expression de l'unité nationale, la langue n'a pas cessé de fortifier en France une âme et un génie communs. » Et cette âme, ce génie, avec quelle finesse, quelle clarté elle les exprime ! Elle vit.

« La grecque, chant d'un peuple heureux, écoutait la musique autant que le sens des paroles. La romaine, si impérative fût-elle, cadencait son allure au risque de la ralentir et laissait traîner longuement sa robe de périodes. La française, construite par une société qui se construisait elle-même, n'a pas de temps à perdre et va droit au but. D'abord elle forme son vocabulaire avec ce concept nouveau que la multitude des mots ne fait pas leur efficacité, tout comme le verbiage ne fait pas l'éloquence, et que, pour les langues comme pour les hommes, les vraiment riches ne sont pas les prodigues ; que chaque chose a droit à un terme pour la définir, mais qu'il ne faut pas deux termes pour signifier la même chose ; qu'il

n'y a pas de mots interchangeable et que leur superfluité fatigue la mémoire sans profit pour la pensée ; que trouver le mot propre et s'y tenir est à la fois simplifier l'étude de la langue et accroître sa puissance par son exactitude. Cette pauvreté consciente du vocabulaire est la richesse originale de notre langue. »

Et voici « le secret magnifique de son autorité » : « Le grec a été la langue de l'art ; le latin, la langue du gouvernement ; le français... doit sa beauté suprême à la beauté de ce qu'il exprime. La noblesse de sa fonction s'est reflétée dans la noblesse de sa forme. Le rayon de sa lumière intérieure a comme illuminé ses mots. »

Ainsi se justifie sa fortune. « Ses conquêtes furent vastes autant que rapides. Dès le douzième siècle, les étrangers la définissent « la langue qui court le monde » et « la plus délectable parlure ». Elle paraît telle non seulement par la supériorité de ses mots et de leurs assemblages, mais pour avoir la première donné leur expression la plus parfaite à deux sentiments nés du christianisme et qui dominent la vie publique et la vie privée de ce temps : l'amour de l'honneur et l'honneur de l'amour... Notre primauté n'est pas moindre au treizième siècle qu'au dix-septième siècle. Au dix-huitième, notre rang était si établi que l'Académie de Berlin ouvrit un concours, non pour rechercher si le français était la première des langues, mais à quelles raisons il devait son universalité et s'il la conserverait... Au début du vingtième siècle, nous avons cessé d'être les plus nombreux, de paraître les plus forts, et ce n'est plus vers nous que les regards convergent. Seule notre langue est restée, mais sa puissance n'a pas besoin d'autre puissance. Les affirmations de jadis faussaient le problème au lieu de le résoudre. L'avantage des armes et la masse de la population ne confèrent à un peuple ni droit, ni moyen d'imposer son langage. Si le nombre était un titre, l'avenir du monde serait de parler chinois. Si la victoire était une maîtresse d'école, l'Europe eût parlé le français sous Napoléon, car il l'enseigna d'autorité. »

M. Étienne Lamy ne veut pas que le français s'impose et

se substitue aux autres langues. « Tant que subsistera la diversité des races, subsistera la diversité des langues. » Mais, pour communiquer entre eux, les peuples ont besoin d'une langue seconde. Ça été le latin, ce fut même le français. Pourquoi ne serait-ce pas encore le français ? Qu'on nous permette de reproduire ici un passage du discours de M. Étienne Lamy, qui exprime si bien ce que nous avons voulu dire dans notre article « Ido contre Esperanto » et dans la controverse qui suivit avec M. Louis Couturat :

« Cette langue, qui ne doit pas supprimer les langues nationales, doit s'ajouter à elles. Il faut ou la fabriquer de toutes pièces, ou la choisir parmi celles qui existent. En fabriquer une est le jeu innocent auquel s'amuse depuis quelques années quelques hommes de loisir. Ils inventent des mots avec des syllabes qu'ils empruntent aux diverses langues pour ne pas faire de jalouses. Ils croient être nouveaux et ils reprennent une méthode vieille de maints siècles et qui sur les bords de la Méditerranée a, de fragments ramassés en Europe, en Asie et en Afrique, fourni le levantin. Grâce à lui, des hommes de races différentes s'entendent pour leur subsistance et les combinaisons sommaires par lesquelles l'argent des uns passe dans les poches des autres. Mais est-ce là le tout de la vie ? Que l'on tente avec ces langages artificiels et rudimentaires de rédiger un traité, de poursuivre une science, de s'abstraire dans la philosophie, de s'élever à la morale. Or ce sont là les grandes affaires du genre humain. Pour les résoudre, il faut une langue éprouvée, souple, précise, et qu'un long emploi ait rendue complète. »

Et M. Étienne Lamy conclut comme nous-même, en marquant les caractères d'universalité du français, que la langue auxiliaire de tous les peuples civilisés peut et doit être le français. « Laquelle a autant servi les idées générales ? Laquelle a créé plus d'œuvres immortelles ? Laquelle est faite d'une substance empruntée à plus de peuples ? Dans laquelle l'égoïsme de la race est-il moins visible ? Dans laquelle est plus permanente la sollicitude du genre humain ? N'est-elle pas la langue de tous ceux qui veulent compléter leur culture et

par les lettres devenir plus hommes ? N'est-elle pas la plus employée, après leur idiome national, par les peuples étrangers ? Rester chez eux la seconde, voilà la forme légitime et suffisante de son universalité. Lui maintenir ce rang est l'office public de quiconque le parle, et moins un privilège à garder qu'un service à rendre. Elle ne déclinerait pas sans que son amoindrissement nous accusât, car elle ne cesserait d'être nécessaire au monde que si nous la laissions dégéné-  
 nérer. »

Il y a eu, en effet, un obscurcissement de l'âme française. Et notre langue a répandu les pires sophismes. Il y eut une « littérature d'égout »... Mais nous commençons à nous reprendre... Or « notre splendeur littéraire est faite de notre santé morale »...

A Québec, M. Étienne Lamy prêchait des convertis. Il le savait, et que nous avons des leçons à prendre chez ce peuple robuste et heureux.

« Vous regarder n'est donc pas pour nous seulement une joie, a-t-il pu dire aux Canadiens en terminant, mais un exemple. Vous êtes nos frères, mais mieux préservés que nous des expériences où s'égarèrent les énergies. Tandis que nous parcourions nos destinées comme l'enfant prodigue, vous êtes restés dans la maison paternelle, et nous goûtons son charme en y étant reçus par vous. Nous y voyons quelles vertus conservent une race. Vous êtes ce que nous avons été, nous apprenons de vous à redevenir ce que vous êtes. La France, en voulant se faire nouvelle, s'est vieillie. En ne vous détachant pas de vos traditions, vous avez perpétué votre jeunesse. Tandis que chez nous les vivants ont parfois semé la mort, vos morts vous ont gardé le secret de la vie. Et notre commun langage est beau dans votre bouche, parce que tout y est sain : les mots et les pensées. »

C'est donc bien plus aux Français dévoyés qu'aux Canadiens qui ont su conserver toutes les vertus de la race que ce discours s'adresse.

G. DEHERME.

*Nous avons reçu :*

**Trois quarts de lycéennes**, par JUNIA LETTY, 3 fr. 50 (E. Figuière, éd.). — Si ce n'est que de la littérature pour trois quarts de lycéennes ou quart de vierges, on peut négliger ce petit livre malsain ; mais si c'est un témoignage sincère, il faut le joindre au formidable dossier que quelques Français clairvoyants constituent contre l'entreprise d'abrutissement et de démoralisation poursuivie par l'Enseignement d'État avec l'imbécile complicité des parents.

**L'Agonie des fleurs**, par YVES LE MOYNE, 2 fr. (E. Figuière, éd.). — Il y a quelque facilité verbale et aussi beaucoup de réminiscences dans ces vers. Entre autres de Baudelaire, et non du meilleur. Ainsi, ce jeune poète est obsédé par le souci de faire plus fort que « la Charogne ». Et il y réussit, hélas !



# TABLE DES MATIÈRES

---

Sixième série. — Tome III

---

TROISIÈME TRIMESTRE 1912

N° 13. — 1<sup>er</sup> juillet.

	Pages.
Les ouvrières (G. DEHERME). . . . .	1
J.-J. Rousseau jugé par Auguste Comte (A. B.) . . .	15
L'abandon des idées de J.-J. Rousseau (HENRI MAZEL).	19
La liberté spirituelle ; ce qu'il faut savoir et croire pour être bachelier (ANTOINE BAUMANN) . . . . .	26
L'amour féminin (D <sup>r</sup> SURBLED) . . . . .	39
Réflexions à la suite d'une conversation entre jeunes étudiants (ROGER MAGNIEZ) . . . . .	45
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : A quoi servent nos colonies ; notre administration ; escro- queries ; jusqu'à la trahison (PAR TOUS). . . . .	49
Notes politiques (REMY ANSELIN) . . . . .	53
La Vie à Landerneau-des-Lettres : De quelques moyens de parvenir (JEAN THOGORMA). . . . .	57
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Veillot</i> , par Louis Di- mier ; <i>La Stérilisation de la syphilis</i> , par le docteur Leredde ; <i>Quatre ans de Mine ouvrière</i> , par Alfred Forest ; <i>Pour enrayer le favoritisme, il faut orga- niser l'avancement</i> , par Louis Salaün ; <i>L'Argent</i> ,	

Pages.

par Georges Régнал ; <i>Pages choisies d'Auguste Comte</i> , par Roger Picard ; <i>Pages de critique et de doctrine</i> , par Paul Bourget ; <i>Le Mirage de la vertu</i> , par Albert Bayet ; <i>Chronique de l'an 1911</i> , par Mermeix ; <i>Malthus et ses disciples</i> , par G. Hardy ; <i>Le Cri de la France : Des logements!</i> par A.-Augustin Rey ; <i>Le Patriotisme en France et à l'Étranger</i> , par Paul Pilant (ANTOINE BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN) . . . . .	62
---	----

## N° 14. — 16 juillet.

Sur Joseph de Maistre (ANTOINE BAUMANN). . . . .	81
La coopération (G. DEHERME) . . . . .	115
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Le tripot d'État ; nos capitalistes ; la criminalité juvénile ; la progression des charges budgétaires ; le passif de l'anarchie ; témoignage de « cervelines » (PAR TOUS). . . . .	127
Notes politiques (REMY ANSELIN) . . . . .	138
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Le Syndicat de Baugignoux</i> , par Émile Guillaumin ; <i>La Philosophie de M. Henri Bergson</i> , par René Gillouin ; <i>Le Marquis René de Girardin</i> , par André Martin-Decaen ; <i>Illusions socialistes et réalités économiques</i> , par Daniel Bellet ; <i>L'Apostolat du knout en Pologne : notes de voyage, au pays de Chelm</i> , par Ladislas-Stanislas Reymont ; <i>Le Pillage des biens nationaux : une famille française sous la Révolution</i> , par P. de Pradel de Lamase ; <i>Le Socialisme révolutionnaire</i> , par Charles Albert et Jean Duchène ; <i>France under Richelieu and Colbert</i> , par feu le docteur J.-H. Bridges (ANTOINE BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN). . . . .	144

N° 15. — 1<sup>er</sup> août.

	Pages.
Eugénie de Guérin (ANTOINE BAUMANN) . . . . .	161
Les Grecs sous la domination musulmane (D <sup>r</sup> P.-N. DIVARIS) . . . . .	175
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Foutriquet; la corruption parlementaire sous la Terreur; l'hygiène sociale aux États-Unis; vers l'abîme; le bluff de l'aviation (PAR TOUS) . . . . .	195
La Vie à Landerneau-des-Lettres : Des avantages du point de vue idéaliste en littérature (JEAN THOGORMA). . . . .	205
Correspondance : MARQUIS DE LA TOUR-DU-PIN CHAMBLY, P. PILANT, COMTE P. DE LAMASE, A. B., E. P. . . . .	211
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Les Églises chrétiennes au matin du vingtième siècle</i> , par Eugène Ritter; <i>Les Orgueils</i> , par Pascal Bonetti; <i>Les Armements allemands. La Riposte</i> , par le capitaine Pierre Félix; <i>Contributions au Folklore bourbonnais</i> , par Francis Pérot; <i>Madeleine, jeune femme</i> , par René Boylesve; <i>La Meilleure part</i> , par Émile Poiteau; <i>Morales sophistiquées et morale positive</i> , par Léon Fabre; <i>La Corruption parlementaire sous la Terreur</i> , par Albert Mathiez; <i>Le Mouvement syndical</i> , par Sylvain Humbert; <i>Génie individuel et contrainte sociale</i> , par Lucien Arréat; <i>Les Transformations du droit civil</i> , par Joseph Charmont; <i>Solidarité</i> , par Léon Bourgeois (A. BAUMANN, G. DEHERME, ROGER MAGNIEZ, ÉLOI PÉPIN) . . . . .	222

## N° 16. — 16 août.

La criminalité juvénile et la responsabilité familiale (G. DEHERME) . . . . .	241
L'Université de France et la question morale (MAURICE VERNES) . . . . .	248
Les races moyennes (D <sup>r</sup> CH. FIESSINGER) . . . . .	266

	Pages
A propos de l'amour (D <sup>r</sup> SURBLED) . . . . .	276
Une coopération nécessaire (G. DE CONTENSON) . . . . .	281
Les Grecs sous la domination musulmane ; réponse à M. le D <sup>r</sup> P.-N. Divaris (YOUSSEF FEHMI) . . . . .	285
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Revolver et divorce ; le congrès eugénique ; ce qui revient à Comte (PAR TOUS) . . . . .	290
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>L'Art de faire un homme</i> , par l'abbé H. Mocquillon ; <i>La Fontaine, texte choisi et commenté</i> , par Edmond Pilon ; <i>Coralie de Gaix, correspondance et œuvres</i> , avec introduction d'Ar- mand Praviel ; <i>Brumes et clartés</i> , par Jacques Ré- gnier ; <i>J.-J. Rousseau</i> , par Henry Clément ; 1896- 1901. <i>Petits Mémoires du temps de la Ligue</i> , par Henry de Bruchard ; <i>Un Culte dynastique avec évo- cation des morts chez les Sakalaves de Madagas- car</i> , par Henry Rusillon ; <i>Le Modernisme</i> , par Eug. Tavernier ; <i>Un Précurseur de l'aviation : Jules Pomès</i> , par le docteur Chalan de Belval (A. BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN) . . . . .	296

N<sup>o</sup> 17. — 1<sup>er</sup> septembre.

Trusts, cartells, comptoirs (J. R.) . . . . .	305
La crise française (JOSEPH AGEORGES) . . . . .	320
L'amour masculin (D <sup>r</sup> SURBLED) . . . . .	341
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : M. Bal- four et l'eugénique ; la femme du peuple ; le fer ; les suicides (PAR TOUS). . . . .	345
Notes politiques (REMY ANSELIN) . . . . .	355
La Vie à Landerneau-des-Lettres : Quelques réflexions sur le goût (JEAN THOGORMA). . . . .	360
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>L'Œuvre de Frédéric Le Play</i> , par L. de Montesquiou ; <i>La Sexualité dans les naissances françaises</i> , par René Worms ; <i>L'Éter- nel vainqueur</i> , par Madeleine Lépine ; <i>Jean-Jacques</i>	

	Pages.
<i>Rousseau</i> , par Joseph Fabre ; <i>Pensées de toutes les couleurs</i> , par Jacques Normand ; <i>La Conscience collective et la morale</i> , par Arthur Bauer (ANTOINE BAUMANN, G. DEHERME, EDMOND THIAUDIÈRE). . .	366

## N° 18. — 16 septembre.

L'organisation scientifique du travail (G. DEHERME). . .	385
La criminalité juvénile et la responsabilité familiale (D <sup>r</sup> LOUIS RIMAUD) . . . . .	418
Les Grecs sous la domination musulmane (P. MARGUERITE-DE LA CHARLONIE) . . . . .	432
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : L'éducation moderne des jeunes filles ; l'héritage au point de vue social ; la Forêt Herzl ; les tribunaux pour enfants ; les droits de succession et la désertion des campagnes (PAR TOUS). . . . .	441
Notes politiques (REMY ANSELIN) . . . . .	448
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Le Tribun</i> , par Paul Bourget ; <i>la Langue française</i> , par Étienne Lamy (G. DEHERME) . . . . .	453

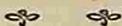



---

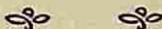
*Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.*

---

# POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.



En vente à **La Coopération des Idées.**

(*Envoi franco*)

- Système de Politique positive**, par AUGUSTE COMTE, 4 vol. in-8 de 748, 510, 675 et 726 pages . . . . . 16 fr.
- Appel aux conservateurs**, par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages . . . . . 3 fr.
- La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité**, par AUGUSTE COMTE, tome premier (seul publié) : *Système de logique positive ou Traité de philosophie mathématique*, un vol. in-8 de 776 pages . . . . . 9 fr.
- Testament d'Auguste Comte**, avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2<sup>e</sup> éd., un vol. in-8 de 570 pages . . . . . 10 fr.
- Lettres d'Auguste Comte à divers**, publiées par ses exécuteurs testamentaires.
- Tome 1<sup>er</sup>, première partie, un vol. in-8 de 656 pages . . . . . 8 fr.
- Tome 1<sup>er</sup>, seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages . . . . . 6 fr.
- Tome II<sup>e</sup>, un vol. in-8 de 364 pages . . . . . 10 fr.
- Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte**, par J. LONGHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages . . . . . 1 fr.
- La Religion positive**, par ANTOINE BAUMANN, un vol. in-16 de 292 pages (Perrin et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 3 fr. 50

*Ouvrages de M. Georges Deherme.*

- Croître ou Disparaître**, un vol. in-16 de 280 pages (Perrin et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 3 fr. 50
- La Crise sociale**, 3<sup>e</sup> édition, un vol. in-16 de 375 pages (Bloud et C<sup>ie</sup>, éditeurs). . . . . 3 fr. 50
- Auguste Comte et son œuvre.** — *Le Positivisme*, un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte (Giard et Brière, édit.). . . . . 2 fr. 50
- L'Afrique occidentale française.** — *Action politique. Action économique. Action sociale.* — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un vol. in-8 de 528 pages (Bloud et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 6 fr.
- La Démocratie vivante**, un vol. in-8 de 402 pages (Bernard Grasset, éditeur). . . . . 4 fr. 50

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

- AU HAVRE, *Librairie V<sup>ve</sup> Dombre*, 10, place de l'Hôtel-de-Ville.  
A CAEN, *Librairie L. Jouan*, 98, rue Saint-Pierre.  
A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.  
A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.  
A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.  
A AMIENS, *Librairie Prudhomme*, 14, Place Gambetta.  
A TOURS, *Librairie Tridon*, rue Nationale.  
A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.  
— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.  
— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.  
— — *Crès et C<sup>ie</sup>*, 3, place de la Sorbonne.  
— — *Feuillâtre*, 8, boulevard Denain.  
— — *Coulon*, 47, rue des Martyrs.  
— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.  
— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.  
— — *Hétains*, 50, rue de Passy.  
— — *Leroy*, 65, avenue d'Antin.  
— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.  
— — *Maynier*, 54, rue de Seine.  
— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.  
— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.  
— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.  
— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.  
— — *Tassel*, 44, rue Monge.  
— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

---

# LES CLASSES MOYENNES

*Étude sur le parasitisme social*

Par **GEORGES DEHERME**

Un volume in-16 de 320 pages à 3 fr. 50  
(Perrin et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins)